



## SITUATION À E2C

# Le gouvernement entame des discussions avec les syndicats

La situation qui prévaut à la société Energie électrique du Congo (E<sup>2</sup>C) où les agents dénoncent la concession des barrages, la commercialisation et la distribution de l'électricité à des privés, a conduit le gouvernement, sous l'égide du Premier ministre, à entamer des discussions avec les représentants syndicaux du secteur pour trouver un compromis. En attendant l'issue des discussions, l'Observatoire congolais des droits des consommateurs estime que seul un accord entre les parties peut aplanir le climat.

Page 3

Les travailleurs d'E<sup>2</sup>C lors d'une assemblée générale/Adiac



## SUSPENSION DE LA FÉCOFOOT

# Le PAR appelle l'État à prendre ses responsabilités



Anguios Nganguia Engambé, président du PAR/Adiac  
Le président du Parti pour l'action de la République (PAR), Anguios Nganguia Engambé, se

dit indigné de la suspension de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) par la Fédération internationale de football association (Fifa). Dans une déclaration rendue publique le 25 février, le PAR a exprimé son indignation sur cette suspension. Il invite le gouvernement à prendre ses responsabilités afin de mettre en œuvre les exigences formulées par l'instance mondiale du football pour rétablir la Fécofoot dans ses droits et permettre au Congo de retrouver les compétitions continentales et internationales dont sont privés les clubs et sélections nationales.

Page 16

## ASSURANCE MALADIE

# Le début de la prise en charge des assurés prévu en avril



Henri Germain Monabeka et Félix Mouko

Le ministère en charge du Travail et de la Sécurité sociale a annoncé, pour le mois d'avril, le début des opérations de prise en charge des assurés de la Caisse d'assurance maladie universelle (Camu)  
Prélude au lancement, les agents devant évoluer dans les structures sanitaires sélectionnées ont

été édifiés hier, au cours d'un atelier, sur l'utilisation et la promotion des conduites thérapeutiques recommandées. L'objectif, a précisé le directeur général de la Camu, Félix Mouko, est de renforcer les capacités des formations sanitaires à fournir des soins de santé intégrant les standards scientifiques les plus rigoureux. Page 16

## GUERRE EN RDC

# Londres suspend son aide financière au Rwanda

Le Royaume-Uni a annoncé, à l'exception des programmes britanniques destinés aux personnes «les plus pauvres et les

plus vulnérables», la suspension de la majorité de ses aides financières au Rwanda pour son soutien au mouvement M23, qui

sème la terreur dans l'Est de la République démocratique du Congo. Une décision que Kigali considère de parti pris. « Les hostilités doivent cesser immédiatement. Les récentes offensives du M23 et des forces de défense rwandaises, et notamment la prise de Goma et de Bukavu, constituent une violation inacceptable de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la République démocratique du Congo », indiquait mardi le communiqué du ministère anglais des Affaires étrangères, ajoutant que Londres prévoit de se coordonner avec ses partenaires sur des potentielles nouvelles sanctions.

## Éditorial

# Héritage durable

Page 2

## ÉDITORIAL

## Héritage durable

La première édition des Jeux africains scolaires devient un sujet essentiel. Les efforts déployés par l'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique (Acnoa) pour gagner le pari de l'organisation d'un événement sportif inédit dédié à la jeunesse scolaire africaine commencent à porter. Et pour cause ! L'Acnoa voit déjà dans la compétition programmée en août prochain à Annaba, en Algérie, un héritage durable pour l'avenir du sport africain.

L'objectif principal qui consiste à détecter et former les futurs talents sportifs africains va être atteint. La compétition ayant la capacité à rassembler entre 2500 et 3000 jeunes athlètes. A travers cette initiative se profile surtout une vision d'accompagner les jeunes talents des cinquante-quatre Comités nationaux olympiques dont le Congo vers des compétitions majeures telles que les Jeux africains de la jeunesse et les Jeux Olympiques de la catégorie.

La réussite d'un tel événement, couplée à l'engagement de promouvoir le sport à l'école et d'offrir aux élèves une plateforme pour s'épanouir dans un esprit d'excellence et de fraternité, met dans une certaine mesure la pression sur le Congo. Il devient urgent d'accélérer le processus de relance et de redynamisation des Jeux de l'Office national des sports scolaires et universitaires (Onssu), lesquels favorisaient l'apprentissage, suscitaient les vocations et facilitaient la détection des talents.

L'Onssu qui avait jadis permis au Congo d'écrire ses plus belles pages en sport peine à renaître de ses cendres alors qu'investir dans le sport scolaire s'impose aujourd'hui comme solution durable, une alternative crédible porteuse d'espoir. En matière de sport, avouons-le, les résultats reviennent à ceux qui accordent la priorité à la formation des jeunes. Si relancer cette piste peut garantir l'avenir du sport congolais, pourquoi ne pas s'inspirer de l'Acnoa!

Les Dépêches de Brazzaville

## GOUVERNANCE JUDICIAIRE

## Le chef de l'Etat invité à initier des grandes réformes

A l'occasion de la célébration des dix ans de fonctionnement des tribunaux administratifs de Brazzaville et de Pointe-Noire, le Pr Placide Moudoudou a animé, le 25 février, une conférence-débat pour évaluer la qualité de la jurisprudence produite. A cet effet, le constitutionnaliste a invité le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, à initier des grandes réformes dans le domaine afin de promouvoir une justice efficace.

La conférence-débat s'est tenue sur le thème « Regard sur les 10 premières années des tribunaux administratifs au Congo, de 2014 à 2024 ». De nombreux spécialistes, hommes de droit et étudiants dans le domaine ont participé à cet échange interactif, animé par le Pr Placide Moudoudou, constitutionnaliste.

A l'occasion, l'orateur a fait le bilan des dix ans du fonctionnement des tribunaux administratifs de Brazzaville et de Pointe-Noire, et évalué les avancées accomplies durant la décennie, avant de parler de la qualité de la jurisprudence produite. Il en ressort que des progrès significatifs ont été enregistrés dans ces deux tribunaux.

« La cérémonie d'aujourd'hui est consacrée à la célébration des 10 ans du fonctionnement des tribunaux administratifs de Brazzaville et de Pointe-Noire. Une occasion pour évaluer la qualité de la jurisprudence produite, d'identifier les défis à relever afin de faire des suggestions à l'autorité suprême. Il faut dire que ces dix ans ont été pour nous comme



Une vue de l'assistance lors de la conférence-débat / Adiac

une révolution juridique et judiciaire, parce que ces tribunaux ont donné vie à notre Constitution », a souligné le Pr Placide Moudoudou.

Déterminé à contribuer à la bonne gouvernance judiciaire au Congo, le spécialiste en droit constitutionnel estime que la meilleure gouvernance judiciaire au Congo passera nécessairement par une profonde réforme judiciaire. C'est à ce titre qu'il a invité le président de la ré-

publique à prendre des initiatives dans ce sens. « Nous demandons au président de la République d'initier de grandes réformes judiciaires pour créer un ordre juridique administratif autonome ainsi qu'une agence judiciaire du trésor, pour une meilleure exécution des décisions de justice. Si le premier magistrat prend cette initiative, nous allons améliorer notre système judiciaire », a conclu l'orateur.

Firmin Oyé

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya  
Grand reporter : Nestor N'Gampoula  
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Roger Ngombé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé  
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (chefe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh  
Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo  
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé / Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo  
Chef de service : Clotilde Ibara  
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi  
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

## INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,  
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

## ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira  
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi  
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo  
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,  
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal  
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo  
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima  
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

## COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse  
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

## LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala  
Adjoint à la direction : Elvy Bombete  
Coordonnateur :  
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

## INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala  
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

## MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

## CENTRE DE REFLEXION SUR

L'INTEGRATION REGIONALE  
Direction : Emmanuel Mbengué

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepechesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64  
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

\*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,  
eMail : contact@inc-sa.com,  
site Internet www.inc-sa.com

## ÉLECTRICITÉ

# Les défenseurs des consommateurs réclament plus de transparence dans la réforme de l'E<sup>2</sup>C

Le gouvernement a décidé de mettre en concession les turbines et de confier la commercialisation de l'électricité à des privés, sans compter l'opposition des travailleurs de l'Énergie électrique du Congo (E<sup>2</sup>C), l'opérateur public. Face à cette situation, l'Observatoire congolais des droits des consommateurs (O<sup>2</sup>CD) exhorte les autorités à corriger le tir en impliquant toutes les parties dans les discussions.

Le processus de réforme du secteur de l'électricité a été amorcé depuis 2018, avec le changement du statut de l'opérateur public de l'électricité E<sup>2</sup>C. D'après le gouvernement, la réforme vise à mettre un terme aux coupures intempestives de courant que connaissent notamment Brazzaville et Pointe-Noire. L'exploitation des principales centrales hydroélectriques du pays, précisément celles d'Imboulou, de Moukoulou et de Liouesso, va être assurée par des concessionnaires, de même que la gestion de la distribution et commercialisation de l'électricité confiée à la Société nationale d'électricité du Sénégal.

Pour le président de l'O<sup>2</sup>CD, René Ngouala, le mécontentement au sein de l'E<sup>2</sup>C est révélateur d'un malaise profond. « L'État devrait d'abord interroger le processus d'ouverture du capital de l'ex-Société nationale de l'électricité avec tout son patrimoine (barrages, lignes très haute

tension, transformateurs, réseau de distribution, etc.), au privé pour que le peuple s'assure que ce processus a été conduit en toute responsabilité et en toute transparence car les propriétaires actuels de E<sup>2</sup>C étaient tous en responsabilité dans l'administration publique », a insisté ce défenseur des consommateurs dans une réaction, le 24 février, au quotidien Les Dépêches de Brazzaville.

L'autre malaise, a-t-il poursuivi, c'est que plus de 2/3 des travailleurs de l'E<sup>2</sup>C ont au moins deux clients exonérés des quittances d'électricité. À cela s'ajoute le décret accordant la gratuité de l'électricité à tous les hauts cadres assumant des hautes fonctions civiles, politiques et militaires ainsi que les administrations publiques. Dans ces conditions, martèle le président de l'O<sup>2</sup>CD, le fermier aura du mal à manœuvrer le guidon de la nouvelle société. L'observatoire s'est également préoccupé de l'évolution de la grille tarifaire de l'électricité



Les travailleurs de l'E<sup>2</sup>C lors de leur assemblée générale/Adiac

qui risque d'entraîner le processus de réforme en cours. Actuellement vendu à 49 FCFA, le prix du kilowattheure pourrait passer du simple au double avec l'arrivée des opérateurs privés. « Nous

espérons que le réajustement tarifaire envisagé se fera après l'amélioration de la qualité du service à l'issue d'une large consultation des consommateurs », a conclu René Ngouala de l'O<sup>2</sup>CD.

Une rencontre est prévue ce mercredi 26 février à Brazzaville, entre le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, et la délégation du collège syndical de E<sup>2</sup>C.

**Fiacre Kombo**

## INSERTION PROFESSIONNELLE

## L'exécutif édifié sur les contours du projet Mosala

Le ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, Antoine Thomas Nicéphore Fylla-Saint Eudes, a échangé, le 25 février, avec une délégation de l'Organisation internationale du travail (OIT) concernant les différents enjeux de l'employabilité ainsi que de l'exécution du projet d'accompagnement des jeunes Congolais dans leur parcours d'insertion professionnelle : « Mosala » ou le « Travail », en français.

La délégation de l'OIT était composée d'Auxence Okombi et du responsable de programme associé du Programme politiques et analyses de l'emploi (Epap), Giulia Mélina. Les deux parties ont parlé des enjeux de l'emploi dans le secteur du développement industriel et de la formation des cadres.

Giulia Mélina a saisi l'opportunité pour présenter le projet «Mosala», soutenu par Expertise France. Ce projet a pour objectif de restaurer le pôle emploi en République du Congo et est placé sous l'égide du ministère en charge de la Jeunesse, de la Formation qualifiante et de l'Emploi. Il se fixe pour mission d'accompagner les jeunes Congolais dans leur parcours d'insertion professionnelle, une manière



Le ministre avec ses convives/DR

de répondre aux besoins des employeurs en ressources humaines qualifiées. Le projet mettra également un accent particulier sur la réduction des inégalités entre les femmes et les hommes en matière d'accès à un emploi de qualité et bénéficiera à 5 000 jeunes,

dont 50 % de jeunes femmes, qui seront soutenus dans leur parcours vers l'emploi. Trois services publics de l'emploi et de la formation qualifiante seront renforcés afin d'améliorer l'orientation et l'accompagnement des jeunes, qu'ils soient diplômés ou non, vers des em-

ploi de qualité. Ce projet se décline en trois composantes principales, visant à renforcer l'écosystème de la politique nationale d'emploi et de formation. La première composante concerne l'appui à la structuration et au pilotage du dispositif de la for-

mation qualifiante et de l'emploi, en intégrant un système d'information sur le marché du travail et un observatoire de l'emploi incluant spécifiquement la question du genre.

Le ministre Fylla-Saint Eudes, par la même occasion, a partagé son expérience passée en tant que ministre de l'Emploi, soulignant les efforts déployés depuis 2005 pour développer l'emploi et les compétences au Congo. Il a rappelé les réformes mises en place sur instruction du président Denis Sassou N'Gusso, visant à élaborer une nouvelle politique nationale de l'emploi et de la formation, prenant en compte les spécificités régionales et départementales pour mieux répondre aux besoins en compétences.

**Rude Ngoma**

# VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI  
à VENDREDI (9h-17h)  
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

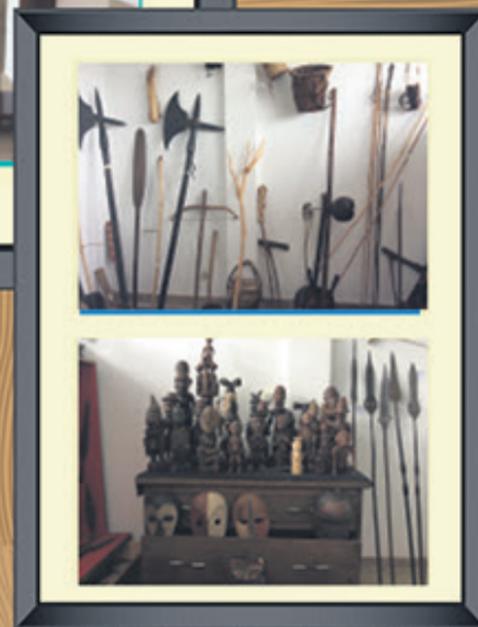
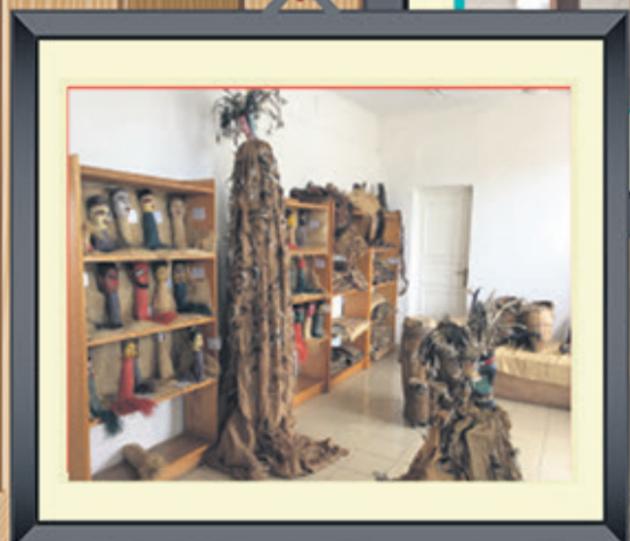
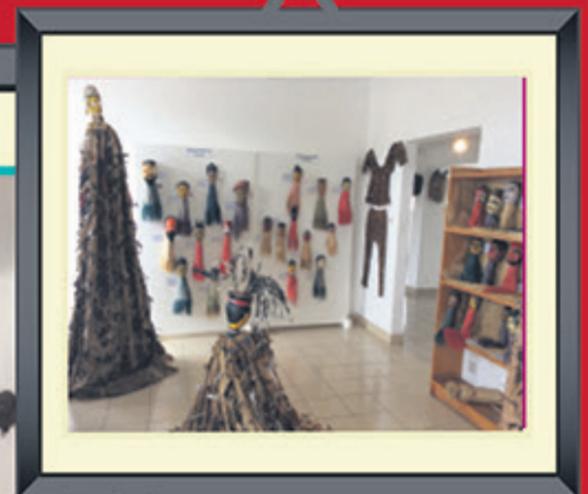
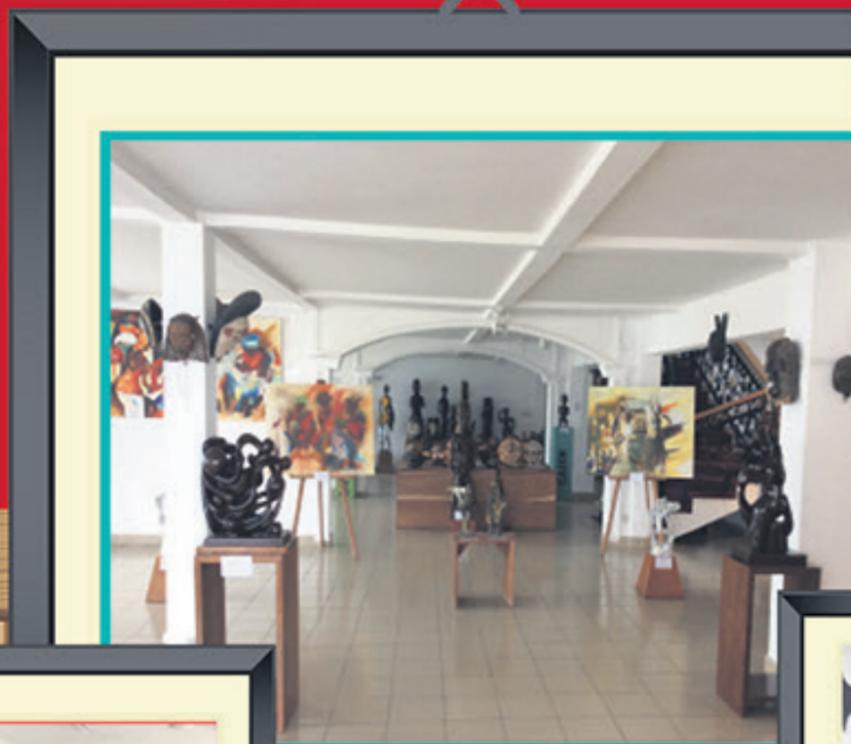
PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

## Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO  
ARTS ET EXPRESSIONS



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition  
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso  
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville  
République du Congo.

## INTERVIEW

## Le Dr Mboundou-Bouesse Blondy parle des avantages de la pharmacopée

Le marché congolais regorge de nombreux vendeurs ambulants ou fixes de produits de la pharmacopée connus sous le nom de «Bana ya ma nganga» ou de vendeurs de «Bokoko». Leur activité n'est régie ni par des lois ni par des décrets. Dans le cadre d'une enquête menée auprès des consommateurs et chercheurs, le Dr Mboundou-Bouesse Blondy, chercheur pharmacologue à l'Institut national de recherche en sciences de la santé (Irssa), revient sur les questions que l'on se pose sur l'interdiction ou non de la vente de ces produits.

**Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) :** Dr Mboundou-Bouesse Blondy, en tant que spécialiste en pharmacologie, quel est le danger qui résulte de l'achat des produits pharmaceutiques dans la rue ?

**Dr Mboundou-Bouesse Blondy (Dr M.B.B.) :** Les personnes qui vendent les plantes médicinales à la sauvette doivent faire excessivement attention. Sur les plantes médicinales il y a plusieurs vertus, mais il y a certaines qui ont prouvé soit leur innocuité, soit leurs effets pharmacologiques, mais chez d'autres, par contre, on ne connaît pas. Donc, il y a un problème de toxicité qui se pose, d'autant plus que chaque produit à la base est un poison, c'est seulement la dose qui fait le bon produit. Je conseillerai à ces personnes de passer par les sachants que nous sommes à l'Irssa, nous traitons ce problème en terme de toxicité.

**L.D.B. :** Que conseillez-vous aux personnes qui en

prennent ?

**Dr M.B.B. :** Elles doivent faire excessivement attention. Par un exemple, je vous présente une liane dont je tais le nom devant la presse. Cette liane est utilisée pour des traitements contre la faiblesse sexuelle ; c'est une liane aphrodisiaque. Nous ici, avant que nous puissions la valoriser, nous avons mené les études et sommes passés sur les notions de toxicité. Nous avons aussi trouvé des effets aphrodisiaques comparatifs à un produit vendu en pharmacie qui est le Viagra. L'avantage, c'est qu'elles peuvent continuer à le prendre, vu que c'est naturel, mais il faut toujours jouer au niveau des doses. A notre niveau, on a constaté que si vous prenez cette liane au-delà de 50 cm, il y a des effets au niveau du cœur. Elle entraîne ce qu'on appelle la tachycardie c'est à dire l'accélération rythme cardiaque. Le vendeur n'a pas ces notions. Lui, c'est sa marchandise qui compte. Il doit se rapprocher des personnes habilitées.

**L.D.B. :** Y a-t-il un effort qui se fait au niveau de la sensibilisation ?

**Dr M.B.B. :** Sur la sensibilisation, il y a des efforts. Le scientifique ne travaille pas seul, mais avec des détenteurs des connaissances ancestrales, ce qu'on appelle couramment les tradipraticiens. Question de les sensibiliser, de jouer sur les notions de toxicité. Sur le plan scientifique, ces produits peuvent induire des maladies iatrogènes, c'est-à-dire des pathologies causées par la prise de ces médicaments. Alors si le tradipraticien n'a pas vraiment ces notions-là, il peut provoquer des problèmes de santé, notamment ce qu'on appelle les effets secondaires au niveau des reins, du foie, etc.

**L.D.B. :** Vos relations avec l'association des tradipraticiens ?

**Dr M.B.B. :** Nous avons de bonnes relations avec l'association des tradipraticiens. Avant de valori-



ser leurs produits, ils les amènent à l'Irssa. C'est nous qui les valorisons et leur donnons l'autorisation d'administrer ces produits aux malades. Nous fixons même les doses. Ils sont très importants pour nous, parce que ce sont eux qui nous orientent, surtout en ce qui concerne les informations sur les plantes.

**L.D.B. :** Qu'avez-vous à dire sur les tisanes ?

**Dr M.B.B. :** La science parle avec les résultats. Il y a des tisanes qui ont été approuvées, d'autres ont causé beaucoup de dégâts, surtout au niveau du foie, qui est un organe qui assure tout ce qui est transformation et beaucoup plus au niveau des reins. Donc, en matière de tisanes, j'insiste là-dessus, il y a des molécules chimiques qu'on ne peut pas associer. S'il y a un sujet qui est atteint du paludisme et qui présente aussi des infections, ce que font les tradipraticiens, c'est qu'ils mélangent parfois ces deux tisanes et les donnent aux ma-

lades. C'est une faute majeure. Il y a des molécules chimiques qui se trouvent dans ces deux tisanes qui ne méritent pas d'être ensemble. Au niveau de l'Irssa, nous avons des moyens nécessaires pour pouvoir séparer ces molécules et retrouver chaque principe actif qui serait responsable des effets thérapeutiques et à ce moment-là, dire au tradipraticien ce qu'il faut donner au malade, notamment à ceux qui souffrent des antécédents.

**L.D.B. :** Votre dernier mot ?

Mon dernier mot est de dire aux décideurs de financer la recherche, d'autant plus qu'elle est le pilier du développement d'une nation. Aucune nation dans le monde ne s'est développée sans la recherche. Nous sommes prêts à travailler, nous attendons aussi de leur part des financements pour pouvoir augmenter encore la force, surtout pour nous les chercheurs.

*Propos recueillis par Guillaume Ondze*

## KINKALA

## L'école primaire Moundongo dotée d'un nouveau bâtiment scolaire

Don de l'association « Vois et Viens », le bâtiment flambant neuf construit en matériaux durables ayant deux salles de classes a été mis en service le week-end dernier, lors d'une cérémonie solennelle, en présence des autorités politico-administratives de Kinkala et du Pool.

Comptant plus de 1200 élèves et 16 enseignants, répartis en deux vagues pédagogiques, l'école primaire publique Moundongo de Kinkala ne disposait plus de salles de classe pouvant contenir tous les élèves. Pour résoudre ce problème de pléthore dans les salles, la direction de l'établissement avait sollicité de l'aide auprès de l'ONG « Vois et Viens » pour qu'elle lui construise quelques salles de classe. Toujours plus près des populations vulnérables, l'association « Vois et Viens »

avait obtenu un financement auprès de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) avec lequel elle a construit un nouveau bâtiment.

De plus de 60 mètres de longueur, ce bâtiment est construit en matériaux durables, selon les standards en la matière. Il est composé de deux salles de classe pour contenir 80 à 100 élèves chacune, avec toutes les commodités d'usage. L'objectif de l'association « Vois et Viens » est de désengorger ces salles de classes pléthoriques afin

de permettre aux élèves de suivre les cours dans des conditions optimales, répondant aux normes universelles en la matière.

Dans son mot de circonstance, la présidente de l'ONG a salué la mise en service du bâtiment et invité les élèves à en faire bon usage. « *Ce moment exceptionnel marque la fin de plusieurs mois de travail assidu, de collaboration, et d'efforts communs. A nos partenaires, je vous adresse mes sincères remerciements car votre contribu-*

*tion a été essentielle dans la réalisation de ce projet. Aux élèves, je vous exhorte à bien prendre soins de ce don, fruit de la SNPC* », a indiqué la présidente de l'association « Vois et Viens », Eléonore Batantou.

Hormis le bâtiment, l'ONG a également réhabilité, toujours avec le financement de la SNPC, le bâtiment administratif de l'école primaire publique Victor-Ndouna de Kinkala qui a été aussi inauguré à la même occasion. S'exprimant à cet effet, l'envoyée

spéciale du directeur général de la SNPC, madame Oddet, a exprimé son satisfecit pour cette œuvre qui épouse les aspirations de l'opérateur pétrolier public qui ne cesse d'œuvrer à travers le territoire national pour améliorer les conditions de vie des populations. Rappelons qu'en novembre de l'année passée, l'ONG « Vois et Viens » avait offert près de 2000 manuels scolaires à l'école primaire de Ngamakosso, dans le 6<sup>e</sup> arrondissement Talangai à Brazzaville,

*Firmin Oyé*

## AVIS DE PUBLICATION D'APPEL D'OFFRES

Appel d'Offres National Ouvert No002/BEAC/CGO/DN.BZV/AONO/Tvx/2025

du 27 février 2025 relatif à la construction, en entreprise générale, d'un restaurant d'entreprise dans l'enceinte de la Direction Nationale de la BEAC pour le Congo à Brazzaville

Dans le cadre de sa politique de gestion du patrimoine, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage de construire sur ressource propres, un restaurant d'entreprise dans l'enceinte de la Direction Nationale pour le Congo à Brazzaville.

A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission. Le présent appel d'offres est composé en lot unique à l'effet d'entreprise générale.

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Règlement n°01/CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des Marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 09 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier d'appel d'offres, rédigé en français, peut être consulté gratuitement, acheté et retiré à l'adresse indiquée ci-dessous.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE  
DIRECTION NATIONALE POUR LE CONGO  
Appel d'Offres National Ouvert n°002/BEAC/CGO/

DN.BZV/AONO/Tvx/2025  
du 27 février 2025  
Service Gestion Administrative des Marchés,  
5<sup>e</sup> étage, porte 514.  
Avenue du Sergent MALAMINE, Brazzaville-République du Congo  
TÉL : (+242) 05 547 80 24.

La participation au présent appel d'offres est conditionnée par le paiement en espèces, à la caisse de la BEAC à Brazzaville, entre 08h00' et 12h00' de la somme non remboursable de cinq cent mille (500 000) francs CFA.

La visite du site est obligatoire. Elle se tiendra le 10 mars 2025 à 10 heures précises, à Brazzaville.

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie de soumission sous forme de garantie bancaire autonome à première demande, conforme au modèle indiqué dans le présent dossier d'appel d'offres et d'un montant forfaitaire de F.CFA quinze millions (15 000 000), devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le 21 mars 2025 à 12 heures précises. Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE

DIRECTION NATIONALE POUR LE CONGO  
Appel d'Offres National Ouvert n°002/BEAC/CGO/DN.BZV/AONO/Tvx/2025  
du 27 février 2025  
Bureau d'Ordre,  
6<sup>e</sup> étage, porte 601.  
Avenue du Sergent MALAMINE, Brazzaville-République du Congo  
TEL : (+242) 05 547 80 24.

Les soumissions seront ouvertes en deux étapes en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés, qui souhaiteraient y assister. A cet effet, ceux-ci doivent être munis d'une procuration et d'une pièce d'identité afin d'être acceptés en salle de dépouillement.

Les plis administratifs et techniques seront ouverts, le 21 mars 2025 à 13 heures à la Direction Nationale de la BEAC à Brazzaville. Les plis financiers, pour les offres jugées conformes, seront ouverts à une date ultérieure.

Fait à Brazzaville, le

Le Président de la Commission des Marchés



### ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

[www.adiac-congo.com/content/newsletter](http://www.adiac-congo.com/content/newsletter)



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ LE QR CODE

## AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

## ADIAAC NEWSLETTER

L'information du congo et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo  
(+ 242) 05 532 01 09  
[info@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:info@lesdepechesdebrazzaville.fr)

## AFRIQUE DU SUD

# Le président appelle à la collaboration au sein du G20 face aux défis mondiaux

Le président sud-africain Cyril Ramaphosa a appelé mercredi les membres du Groupe des 20 (G20) à travailler ensemble pour surmonter des défis sans précédent à travers le monde.

Il a émis cette remarque à l'ouverture de la première réunion des ministres des Finances et des gouverneurs des banques centrales du G20, qui se déroule actuellement de mercredi à jeudi au Cap, la capitale législative de l'Afrique du Sud.

Dans son discours, M. Ramaphosa a déclaré qu'en cette période d'incertitude mondiale et d'escalade des tensions, il était plus important que jamais que les membres du G20 travaillent ensemble.

« L'érosion du multilatéralisme constitue une menace pour la croissance

et la stabilité mondiales », a martelé M. Ramaphosa. « L'expérience des dernières décennies nous a appris qu'un ordre international équitable, transparent et inclusif, fondé sur des règles, était une condition essentielle de la stabilité économique et d'une croissance soutenue ».

« En cette période de contestation géopolitique accrue, un ordre fondé sur des

règles est particulièrement important en tant que mécanisme de gestion des différends et de résolution des conflits. Il est essentiel de veiller à ce que les droits et les intérêts des plus vulnérables ne soient pas bafoués par les ambitions des puissants », a-t-il expliqué.

Selon M. Ramaphosa, la réunion des ministres des Finances et des gouverneurs des banques centrales du

G20 a une lourde responsabilité. « Elle doit permettre de dégager un consensus sur les mesures que nous devons prendre collectivement pour construire une économie mondiale plus résiliente, plus durable et plus égalitaire », a-t-il déclaré.

M. Ramaphosa a souligné que la coopération multilatérale était « le seul espoir de surmonter des défis sans précédent, notamment une crois-

sance lente et inégale, une augmentation du fardeau de la dette, une pauvreté et des inégalités persistantes, et la menace existentielle du changement climatique ».

Sous le thème « Solidarité, égalité et durabilité », l'Afrique du Sud a assumé la présidence du G20 le 1er décembre 2024, devenant ainsi le premier pays africain à occuper ce poste. Le sommet des dirigeants du G20 devrait se dérouler à Johannesburg, la plus grande ville et le centre économique de l'Afrique du Sud, en novembre 2025.

Xinhua

**« Elle doit permettre de dégager un consensus sur les mesures que nous devons prendre collectivement pour construire une économie mondiale plus résiliente, plus durable et plus égalitaire »**

## AFRIQUE DE L'OUEST

# Une région riche en biodiversité marine

La côte Ouest-africaine est l'une des destinations les plus prisées des pêcheurs en raison de sa riche biodiversité marine et de ses zones de pêche très productives.

Les pays africains bordant l'océan Atlantique, ainsi que de nombreuses personnes extérieures au continent, font de la pêche leur principale source de revenus dans cette région depuis des années. La Gambie, la Mauritanie, le Sénégal, le Ghana et la Côte d'Ivoire figurent parmi les principaux pays pratiquant la pêche commerciale. Les eaux chaudes de la région abritent des espèces de grande valeur économique telles que le thon, le maquereau et la sardine. Alors que la population locale pêche selon des méthodes traditionnelles, la présence de grandes flottes de pêche étrangères ne cesse de croître. La pêche intensive pratiquée par les entreprises internationales menace gravement les réserves halieutiques et plonge les pêcheurs locaux dans une situation difficile. Le pillage et la surexploitation des ressources halieutiques constituent des problèmes majeurs dans la région.

L'Union africaine et les organisations régionales cherchent à renforcer la coopération internationale pour protéger les ressources marines. Les experts soulignent qu'il faudrait mettre en œuvre des inspections strictes et des programmes de soutien aux pêcheurs locaux afin d'assurer la durabilité du secteur de la pêche en Afrique de l'Ouest. La Gambie, petit pays de la région bordé par



**« La consommation de poisson en Gambie contribue à la production de protéines humaines. L'autre alternative, le bœuf ou le poulet, est chère, mais le poisson est moins cher pour les Gambiens. Ce secteur contribue à hauteur d'environ 12 % au produit intérieur brut annuel du pays. La pêche est donc très importante »**

la mer, reste un centre de pêche important. Les poissons ramenés à terre sont rapidement triés, séchés ou fumés, puis vendus directement. Les étals de vente

temporaires installés juste à côté de la plage sont un élément vital du marché du poisson local. Les personnes voulant acheter du poisson frais y trouvent leur bonheur

et font de bonnes affaires dans ces marchés animés. Les mouettes dansant sur la plage pour attraper les petits poissons apportés par les pêcheurs sont devenues l'une des

attractions incontournables de la plage de Tanji.

## Les activités de pêche illégale constituent l'un des principaux obstacles

Lamin Boajang, responsable de la gestion administrative de la côte de Tanji, en Gambie, a cité la surpêche, l'insuffisance des infrastructures, l'absence de stratégie de contrôle de la qualité, les effets négatifs du changement climatique sur la population de poissons et les activités de pêche illégales comme principaux obstacles. Les infrastructures de marché limitées et les impacts environnementaux figurent également parmi les facteurs importants qui posent un défi au secteur. La côte est une zone de pêche très importante en Gambie et c'est la plus grande zone de débarquement de poissons du pays. L'activité de pêche est très importante pour la population gambienne, contribuant au développement national ainsi qu'à l'amélioration des conditions de vie. « La consommation de poisson en Gambie contribue à la production de protéines humaines. L'autre alternative, le bœuf ou le poulet, est chère, mais le poisson est moins cher pour les Gambiens. Ce secteur contribue à hauteur d'environ 12 % au produit intérieur brut annuel du pays. La pêche est donc très importante », a-t-il déclaré.

Noël Ndong

## RUSSIE-ETATS-UNIS

## Moscou et Washington discutent ce jeudi de leurs ambassades à Istanbul

Des responsables russes et américains se rencontreront jeudi à Istanbul, en Turquie, pour discuter de questions relatives au fonctionnement de leurs ambassades respectives, a annoncé mercredi à Doha (Qatar) le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, lors d'une conférence de presse.

Il a précisé que cette réunion se concentrerait sur la création de meilleures conditions pour les missions diplomatiques dans les deux pays et sur les querelles concernant leurs effectifs et leurs propriétés. L'ordre du jour de la prochaine réunion, tel qu'expliqué par M. Lavrov, indique que les deux parties chercheront d'abord à supprimer les obstacles techniques aux relations diplomatiques avant de s'attaquer à d'autres objectifs ambitieux.

Le chef de la diplomatie russe a également souligné les efforts de Moscou pour mettre fin au conflit avec l'Ukraine, notant que le dialogue entre les parties concernées contribuerait à la réalisation d'un cessez-le-feu.

M. Lavrov est arrivé mardi soir à Doha pour une visite dans le cadre d'une tournée diplomatique au Moyen-Orient. A l'issue de sa rencontre avec l'émir du Qatar, Tamim ben Hamad al-Thani, il a déclaré que leurs discussions avaient porté sur les derniers développements au Moyen-Orient, en particulier dans les territoires palestiniens et en Syrie.

## UKRAINE

## Le gouvernement finalise un accord sur les minerais avec les Etats-Unis

Le Premier ministre ukrainien Denys Chmyhal a annoncé mercredi que Kiev et Washington avaient finalisé un accord de partenariat avec les Etats-Unis sur les minerais, a rapporté l'agence de presse Interfax-Ukraine.

«Après deux semaines de travail intense sur un accord entre les gouvernements des Etats-Unis et de l'Ukraine au sujet de notre coopération économique, nous sommes globalement parvenus à la version finale», a déclaré M. Chmyhal.

Le document, initialement intitulé «Accord sur la création des règles et des conditions du Fonds d'investissement pour la reconstruction de l'Ukraine», est «directement lié» aux garanties de sécurité, sans lesquelles Kiev n'envisagerait pas de signer cet accord, a expliqué le Premier ministre. En vertu de l'accord, l'Ukraine et les Etats-Unis vont créer un fonds commun, financé

par les revenus des baux, des licences et des dividendes de l'exploitation des minerais ukrainiens. Le fonds servira à soutenir le développement, la reconstruction et la sécurité de l'Ukraine, a-t-il noté.

Le gouvernement ukrainien examinera bientôt le texte final de l'accord et autorisera ensuite les ministres à le signer, a ajouté M. Chmyhal.

Russie : rejet du déploiement de troupes européennes de maintien de la paix en Ukraine

Le Kremlin a rejeté mardi les déclarations selon lesquelles la Russie était ouverte à l'envoi de troupes européennes de maintien de la paix en Ukraine.

Interrogé sur ce possible dé-

ploiement, le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, a refusé de faire un commentaire direct, mais a fait référence à un rejet antérieur du ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov.

«Il existe une position sur cette question, exprimée par le ministre russe des Affaires étrangères Lavrov. Je n'ai rien à ajouter à cela et rien à commenter», a déclaré le porte-parole.

M. Lavrov avait déclaré la semaine dernière que la Russie rejetait l'envoi de soldats occidentaux en Ukraine.

Afrique du sud : le président appelle à la collaboration au sein du G20 face aux défis mondiaux

Xinhua

# INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo  
un acteur économique majeur à vos côtés



\* CONNECTEZ-VOUS

[www.lesdepechesdebrazzaville.fr](http://www.lesdepechesdebrazzaville.fr)  
[www.adiac-congo.com](http://www.adiac-congo.com)

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ  
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gesso  
Brazzaville - République du Congo  
[regie@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzaville.fr)



## CONFLIT EN RDC

## Des anciens dirigeants africains nommés facilitateurs du processus de paix

Dans un communiqué diffusé le 24 février, l'ancien président kényan, Uhuru Kenyatta; l'ex-président nigérian, Olusegun Obasanjo; et l'ancien Premier ministre éthiopien, Hailemariam Desalegn, ont été désignés comme facilitateurs du processus de paix conjoint entre la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC) et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC).

La mission des trois facilitateurs est de restaurer la stabilité dans l'Est de la République démocratique du Congo (RDC). L'annonce de leur nomination fait suite au sommet conjoint des chefs d'État de la SADC et de l'EAC, tenu le 8 février à Dar es Salaam, en Tanzanie, mais officialisée seulement le 24 février. Ce choix marque un changement de méthode, passant d'un médiateur unique, le président angolais João Lourenço, à un panel d'anciens dirigeants africains.

Ce comité des facilitateurs a été conçu pour assurer un équilibre entre continuité, expertise diplomatique et autorité morale. Uhuru Kenyatta, déjà impliqué dans le processus de Nairobi, apporte une connaissance approfondie des acteurs du conflit. « Son rôle sera de garantir la continuité des efforts diplomatiques et de maintenir les contacts avec les groupes armés présents dans l'est de la RDC », a indiqué une source diplomatique africaine.

L'ancien président nigérian, Olusegun Obasanjo, 87 ans, incarne l'autorité morale sur le continent. Il bénéficie d'un solide réseau international et d'une expérience dans la médiation des conflits africains. En 2009, il avait facilité le dialogue entre le gouvernement de Joseph Kabila et le Congrès natio-

nal pour la défense du peuple, dont certains dirigeants ont ensuite formé le M23.

Enfin, l'ancien Premier ministre éthiopien et ex-président de l'Union africaine, Hailemariam Desalegn, apporte une expertise technique et institutionnelle. « Il a une approche plus analytique et pourra structurer les négociations sur des bases solides », a expliqué un autre diplomate africain.

Selon Olivier Nduhungirehe, ministre rwandais des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, ce trio pourrait permettre « une meilleure compréhension des causes profondes du conflit et une approche plus équilibrée » dans la recherche d'une solution durable.

#### Une feuille de route encore incertaine

Les facilitateurs devront d'abord harmoniser les efforts diplomatiques entre l'EAC et la SADC pour obtenir un cessez-le-feu effectif. Une réunion ministérielle conjointe des deux organisations est prévue le 28 février, bien qu'elle ne soit pas encore confirmée.

Dans l'attente de cette rencontre, une réunion des ministres des Affaires étrangères et de la Défense est envisagée pour examiner les rapports des chefs d'état-major des armées des deux blocs régionaux, qui



se sont réunis le 24 février à Dar es Salaam. L'objectif est de définir une feuille de route pour le dialogue entre toutes les parties concernées. Cependant, une divergence majeure persiste : Kigali insiste sur la nécessité d'un dialogue entre Kinshasa et le M23, une demande systématiquement rejetée par le président Félix Tshisekedi.

L'un des principaux défis pour

les facilitateurs sera d'éviter de recommencer le processus de médiation à zéro. Le processus de Luanda avait déjà défini, en novembre dernier, un cadre opérationnel avec un plan de désescalade sur trois mois. Repartir sur de nouvelles bases risquerait de prolonger l'impasse et de favoriser la poursuite des combats, alerte un expert.

Pendant ce temps, les rebelles

de l'AFC/M23 maintiennent leur contrôle sur plusieurs villes de l'Est de la RDC, dont Goma et Bukavu, et menacent d'avancer vers d'autres localités. La situation humanitaire continue de se dégrader, tandis que plusieurs pays de la sous-région plaident pour le déploiement d'une force hybride afin de sécuriser les zones sous contrôle des rebelles.

Yvette Reine Boro

## Le Royaume-Uni annonce des sanctions contre le Rwanda

Des sanctions du Royaume-Uni vont être imposées «bientôt» au Rwanda en réponse au conflit en République démocratique du Congo (RDC).

Dénonçant une «violation inacceptable de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la RDC», le Royaume-Uni a annoncé suspendre, tant qu'il n'y aura pas de «progrès significatifs», son aide financière bilatérale au Rwanda, à l'exception de ses programmes destinés aux «plus pauvres et aux plus vulnérables». Londres a également déclaré qu'il prévoyait de se «coordonner avec ses partenaires sur de potentielles nouvelles sanctions». Les trois «facilitateurs» africains auront notamment pour objectifs «un cessez-le-feu immédiat et inconditionnel», l'accès de l'aide

humanitaire et la sécurisation de l'aéroport de Goma.

#### «Message clair»

Kinshasa accuse Kigali de vouloir contrôler l'exploitation et le commerce de minerais - dont le sous-sol de sa partie Est est riche-utilisés notamment dans les batteries et les équipements électroniques. Le Rwanda dément et affirme que sa sécurité est menacée par des groupes armés hostiles présentes dans la région. Pour la première fois, le 21 février, le Conseil de sécurité des Nations unies a condamné directement le

Rwanda pour son soutien au M23. Le procureur de la Cour pénale internationale, Karim Khan, est arrivé le 25 février à Kinshasa, insistant sur l'inquiétude de la juridiction internationale. «Un message très clair doit être passé: aucun groupe armé, aucune force armée, aucun allié d'un groupe armé ou d'une force armée n'a de chèque en blanc», a-t-il indiqué. La population de la RDC est «aussi précieuse que celles d'Ukraine, d'Israël ou de Palestine, que les filles et femmes d'Afghanistan», a-t-il ajouté.

Le 25 février, l'armée sud-africaine, qui constitue le gros des effectifs de la force militaire déployée par la SADC dans l'Est de la RDC, a annoncé avoir évacué certains de ses soldats «grièvement blessés» lors de combats contre le M23. Quatorze militaires sud-africains y ont été tués depuis le début de l'année. Les récents combats font craindre une répétition de ce que l'on a appelé la deuxième guerre du Congo (1998-2003), qui a impliqué de nombreux pays africains et entraîné des millions de morts par la violence, les maladies et la

famine.

Le conflit dans l'Est de la RDC a fait 7 000 morts depuis janvier, selon la Primature. Le Rwanda est confronté à une pression mondiale en raison des allégations selon lesquelles il soutient le groupe M23 qui s'est emparé de pans entiers de l'Est du Congo, notamment des villes de Goma et de Bukavu, ainsi que de précieux gisements de minerais. Kigali nie soutenir le groupe mais affirme que ses propres troupes agissent en légitime défense contre des groupes hostiles basés au Congo.

Noël Ndong



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DU PLAN  
ET DE L'INTEGRATION REGIONALE (MEPIR)



PROJET REGIONAL D'AMELIORATION DES CORRIDORS  
DE TRANSPORT ROUTIER ET FLUVIAL EN AFRIQUE CENTRALE (PRACAC)

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET**  
**N°001/MEPIR/PRACA/UGP/AMI-2025 du 26 Février 2025**  
**POUR LA CONSTITUTION DE LA BASE DE DONNEES DES FOURNISSEURS**  
**DU PRACAC- CONGO**

### I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Les Gouvernements de la République du Congo et de la République Centrafricaine ont signé avec la Banque mondiale respectivement un accord de prêt et un accord de don pour un montant total de 330 millions USD, dont 90 millions USD pour la République du Congo et 240 millions USD pour la République Centrafricaine, pour la mise en œuvre du Projet Régional d'Amélioration des Corridors de Transport Routier et Fluvial en Afrique Centrale (PRACAC).

L'objectif de développement du projet est d'améliorer l'efficacité du transport et du commerce, la résilience climatique des infrastructures et l'inclusion sociale, le long des voies navigables régionales sélectionnées et des sections du corridor routier entre la République du Congo et la République Centrafricaine.

La mise en œuvre du PRACAC a été confiée à une Unité de Gestion du Projet (UGP) qui a pour entre autres missions de : assurer la gestion courante des activités du projet, mener à bien les activités ainsi que toutes les phases des procédures de passation de marchés (élaboration et validation des dossiers d'appel d'offres, lancement des appels d'offres, évaluation des offres, attribution de marchés et négociations contractuelles) et de suivre les activités d'exécution des marchés.

Dans la perspective de la réalisation de ses activités, le Projet Régional d'Amélioration des Corridors de Transport Routier et Fluvial en Afrique Centrale (PRACAC-Congo) lance le présent Avis à Manifestation d'Intérêt afin de constituer une base de données de fournisseurs dans plusieurs domaines d'activité et invite par ailleurs les prestataires ayant les références requises à manifester leur intérêt.

### II. DOMAINES DE COMPETENCES

Sans être exhaustif, les domaines de compétences recherchés en vue de la constitution de la base de données des fournisseurs sont les suivants :

- Fourniture de bureau ;
- Équipements et consommables informatiques (Cartouche d'encre pour imprimantes et photocopieurs, antivirus, clés USB, copieur, sac pour Laptop, souris, toners, desktop, laptop, Scanner etc) ;
- Travaux d'impression ;
- Services informatiques (maintenance, connexion internet, vidéosurveillance, visioconférence, développement des applications web et mobiles ...) ;
- Organisation des Séminaires (Location de salle de conférence, sonorisation, matériel de projection, parking sécuritaires répondant aux normes et service traiteur) ;
- Location des véhicules avec chauffeur ;
- Entretien, maintenance et réparation des véhicules et engins motorisés (entretien périodique du parc automobile du projet, fourniture des pièces de rechange, fourniture de batteries, pneus, accessoires des véhicules, entretien périodique et moteurs hors-bord) ;
- Entretien, maintenance et réparation des équipements informatiques et bureautiques ;
- Entretien, maintenance et réparation du groupe électrogène du projet (vidange, fourniture de pièces de rechange, etc) ;
- Entretien, maintenance et réparation des équipements de froid (maintenance et entretien périodique des split du projet et maintenance de tous autres équipements de froid) ;
- Entretien de bâtiments, nettoyage de bureaux, gardiennage ;
- Fourniture de carburant ;
- Fourniture des billets d'avion ;
- Réservation d'hôtel ;
- Restauration (service traiteur) ;
- Sérigraphie (fourniture et impression des T.Shirt, gilets et casquettes avec inscription et/ou logo brodé ou imprimé du projet, fourniture et impression

des stylos, des insignes avec inscription et/ou logo, fourniture et impression de tous autres badges, roll-up, fanion, etc) ;

- Reprographie ;
- Assurances ;
- Autres prestations de services.

### III. CONDITIONS DE SOUMISSION ET DEPOT DES DOSSIERS

Les manifestations d'intérêt seront rédigées en français en trois (03) exemplaires (un original et deux copies). Les enveloppes contenant les dossiers devront porter la mention extérieure suivante :

« Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt pour la constitution de la base de données des fournisseurs du Projet Régional d'Amélioration des Corridors de Transport Routier et Fluvial en Afrique Centrale (PRACAC) pour le domaine de [A PRECISER PAR LE FOURNISSEUR OU LE CONSULTANT] – À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

Seuls les dossiers complets, respectant la forme et le contenu requis, seront examinés. Les dossiers jugés conformes seront retenus, et les prestataires agréés seront consultés directement en cas de besoin.

### IV. CONSTITUTION DU DOSSIER

Chaque dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

1. Une lettre de demande d'agrément ;
2. Une copie du registre de commerce ;
3. Une photocopie du numéro d'identification unique ;
4. Une copie des statuts de l'entreprise et une déclaration/attestation de bénéficiaires effectifs ; ;
5. Une attestation de non-faillite ;
6. Une attestation de Conformité Fiscale (ACF) datant de moins de trois (03) mois ;
7. Une attestation de domiciliation bancaire ;
8. Une attestation CNSS ;
9. Un catalogue des réalisations ;
10. Une liste des principaux dirigeants, photos et contacts (téléphone, fax, email) ;
11. L'adresse et le plan de localisation géographique du siège ;
12. Documents attestant la création (RCCM, SCIEN ou SCIET, NIU) ;
13. Licence unique d'exploitation des entreprises ou LUEE délivrée par l'ACPCE.
14. Les derniers états financiers certifiés pour les entreprises.

### V. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Toute personne intéressée peut obtenir des informations supplémentaires aux coordonnées ci-dessous, de 09h00 à 16h00 (heure locale).

### VI. DATE ET LIEU DE DÉPÔT DES MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en personne ou envoyées par courrier électronique au plus tard le 19 mars 2025 à 14h00 (heure locale) aux adresses suivantes :

**Projet Régional d'Amélioration des Corridors de Transport  
Routier et Fluvial en Afrique Centrale (PRACAC)**  
**Rue Duplex n° 12 /Secteur Blanche Gomez**  
**Tél. (242) 06 931 00 10/06 666 92 82**  
**E-mail : pracaccongo@gmail.com**  
**Centre-ville/Brazzaville-CONGO**

## RDC

# Suspension temporaire des exportations de cobalt

La République démocratique du Congo (RDC) a annoncé, le 24 février, une suspension de quatre mois des exportations de cobalt afin de réguler l'offre en raison des craintes de surproduction sur le marché mondial.

Dans un communiqué, l'Autorité de régulation et de contrôle des marchés des substances minérales stratégiques (Arecoms), un organisme public dépendant du ministère des Mines, a déclaré que la suspension s'applique à toutes les opérations minières, dont la production industrielle, semi-industrielle, artisanale et à petite échelle.

Une évaluation sera menée après trois mois pour déterminer s'il convient de modifier ou de lever la suspension, selon le communiqué.

L'Arecoms, créée en 2019, joue un rôle clé dans la gestion et la régulation des ressources stratégiques de la RDC, ayant l'objectif de stabilisation du marché et de formalisation du secteur artisanal qui est particulièrement important dans un pays où l'exploitation mi-



**Le cobalt est une matière première essentielle utilisée dans diverses industries, notamment dans la production de batteries rechargeables pour véhicules électriques, smartphones et autres appareils électroniques**

nière informelle représente une part significative de l'activité économique.

Selon Global Data, une société d'analyse de données et de conseil basée à Londres, la production de cobalt de la RDC devrait atteindre 244 kilotonnes en 2024. Le pays est le plus grand producteur de cobalt au monde, fournissant plus de 80 % de la production mondiale.

Le cobalt est une matière première essentielle utilisée dans diverses industries, notamment dans la production de batteries rechargeables pour véhicules électriques, smartphones et autres appareils électroniques. L'industrie minière du cobalt en RDC est principalement concentrée dans la région du Katanga, où les opérations minières industrielles et artisanales sont prédominantes.

## L'administration du Sud-Kivu s'installe à Uvira

L'administration de la province du Sud-Kivu en République démocratique du Congo (RDC) s'est installée dans la ville d'Uvira, alors que son chef-lieu, Bukavu, est tombé aux mains de la rébellion du Mouvement du 23-Mars (M23), ont annoncé mardi les autorités locales.

Selon le service de presse du gouverneur de cette province, cité par les médias locaux, le chef de l'exécutif provincial, Jean-Jacques Purusi, et son adjoint séjournent désormais à Uvira, ville frontalière avec le Burundi, pour administrer le Sud-Kivu.

Le gouverneur, son vice-gouverneur et environ 600 hommes en uniforme, dont des policiers et des militaires, avaient d'abord quitté Bukavu pour se rendre au Burundi.

Pourtant, depuis le 15 février, Uvira a sombré dans un chaos marqué par des pillages, des affrontements violents, a indiqué lundi l'ONG Médecins sans frontières, notant que ce chaos en ville et les tirs incessants avaient un impact très fort sur la circulation et les mouvements de la population.

La rébellion du M23 a capturé de nombreuses villes et localités, dont Goma et Bukavu, les chef-lieux des provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu.

Les zones minières de l'est de la RDC demeurent un facteur clé de conflit, les différents groupes se disputant le contrôle de ressources telles que le coltan, l'étain, le tantale et l'or.

## MADAGACAR

## La BM met en garde contre une croissance «insuffisante»

L'économie malgache affiche des signes de reprise, mais la croissance reste «inégalée et insuffisante» pour améliorer le niveau de vie de la population, a indiqué la Banque mondiale dans un rapport.

En 2024, la croissance économique du pays a atteint 4,2%, soutenue principalement par l'investissement privé, suivi de la consommation des ménages, selon la banque.

Cela marque un contraste net par rapport à la chute de 7,1% observée en 2020, marquée par la pandémie de COVID-19.

Par ailleurs, la Banque mondiale prévoit que la croissance devrait progressive-

ment s'accélérer et atteindre son plein potentiel à partir de cette année.

Cependant, le rapport met en exergue plusieurs obstacles majeurs, notamment la faiblesse de la productivité. Aussi l'institution appelle-t-elle à la création de conditions favorables aux entreprises, afin de générer davantage d'emplois.

L'amélioration de la produc-

tivité passe par des réformes structurelles, souligne la Banque mondiale, notamment la mise en place de politiques visant à améliorer le climat des affaires et à renforcer les capacités des entreprises locales.

Près de 70% de la population malgache vit actuellement sous le seuil de pauvreté, avec un revenu quotidien de seulement 2,15 dollars par habitant. En parallèle, plus de 70% des Malgaches souffrent de privations dans l'accès aux besoins essentiels tels que l'éducation, la santé et un logement décent. L'accès à l'emploi demeure également limité, avec seulement 54,9% de la population en âge de travailler employée, dont 60,7% dans le secteur agricole.

Jean d'Arc Doniama Moukoko

## Mbongui pour la mise en agenda du nouveau cadre de modernisation de l'action publique et du développement

Le 12 février 2025, j'ai eu l'honneur de présenter mon ouvrage « Les finances publiques: la loi organique relative aux lois des finances (LOLF) en République du Congo ». À cette occasion, j'ai souligné l'importance de mener de front la réforme des politiques publiques et celle des finances publiques. En effet, ces deux réformes sont indissociables : sans une transformation simultanée des politiques publiques, les réformes financières risquent de ne pas produire les résultats escomptés.

Il est essentiel de rappeler que les finances publiques, bien qu'indispensables, ne sont qu'un moyen au service des politiques publiques. Celles-ci désignent l'ensemble des décisions et actions prises par un gouvernement pour résoudre des problèmes sociaux, économiques ou environnementaux. Ces décisions peuvent se traduire par des lois, des réglementations ou des programmes spécifiques visant à répondre aux besoins de la société.

Une fois ces politiques définies, elles nécessitent des ressources pour être mises en œuvre, et c'est là que les finances publiques interviennent. Les finances sont donc un outil crucial pour financer les politiques publiques, mais sans une réforme des politiques elles-mêmes, les ressources allouées risquent de ne pas être utilisées de manière optimale. Il est donc impératif de consolider les réformes financières actuelles en les associant à une révision des politiques publiques, afin d'aligner les préoccupations des citoyens avec les priorités budgétaires de l'État.

Mais permettez-moi de pousser un peu plus loin la réflexion. Notre pays, le Congo, a récemment célébré le 67<sup>ème</sup> anniversaire de la création de la République. Dans quelques mois, plus précisément le 15 août 2025, nous aurons également l'honneur de commémorer le 65<sup>ème</sup> anniversaire de notre indépendance. Ces deux événements représentent une occasion unique et symbolique de repenser notre avenir sous un jour nouveau, avec optimisme et ambition, en réformant profondément notre modèle de développement.

Dans cet esprit, imaginez un instant que les intellectuels, les cadres, les universitaires, les hommes d'églises, les anciens et les jeunes de notre pays se rassemblaient au « Mbongui », cet espace de dialogue traditionnel où les voix convergent et les idées prennent vie. Ensemble, nous pourrions initier une réflexion collective audacieuse, visant à repenser entièrement notre modèle de développement. Un modèle ancré dans nos aspirations les plus profondes: la solidarité intergénérationnelle, l'égalité des chances pour tous, une justice sociale tangible, une paix durable, la protection de l'environnement et un développement économique inclusif, au service de chaque citoyen.

Je suis profondément convaincu qu'une telle initiative, portée par une plateforme de réflexion solide et collaborative, deviendrait une force de proposition inestimable pour notre pays. Ces assises, dédiées à la modernisation de notre société, incarneraient bien plus qu'un simple forum : elles constitueraient un « Mbongui », un point de ralliement pour poser les fondations d'un Congo renouvelé. Un Congo plus juste, plus équilibré, et résolument tourné vers l'avenir.



**Pourquoi « Mbongui pour la mise en agenda du nouveau cadre de modernisation de l'action publique et du développement » est-il nécessaire aujourd'hui ?**

Les 64 dernières années ont été marquées par des progrès notables, notamment le rétablissement de la paix, une avancée historique qui a permis au pays de sortir d'une période de troubles, ainsi que le développement de grandes infrastructures, telles que la route Brazzaville-Pointe-Noire, un rêve porté par nos anciens et qui est aujourd'hui devenu une réalité, constituant un véritable patrimoine national. Ces réalisations, dont nous devons la reconnaissance à l'engagement personnel de Son Excellence Monsieur le Président de la République ainsi qu'à son esprit de dépassement, ont permis de surmonter de nombreux défis.

Cependant, il est essentiel de souligner que la paix, bien qu'établie, demeure une réalisation fragile. Elle ne peut être considérée comme un acquis définitif, car elle dépend de la consolidation continue des institutions, de la justice sociale et du dialogue entre toutes les composantes de la société. De même, bien que les infrastructures soient impressionnantes, elles nécessitent un entretien constant, permanent et une gestion durable pour continuer à servir les Congolais. Ces progrès ne pourront se pérenniser que s'ils sont soutenus par des réformes profondes visant à moderniser le cadre de l'action publique et à favoriser un développement durable.

Ainsi, à l'occasion de notre 65<sup>ème</sup> anniversaire d'indépendance, il ne s'agit pas simplement de célébrer notre passé, mais de saisir l'opportunité pour repenser en profondeur notre modèle de développement. Le moment est venu de bâtir un avenir à la hauteur des grandes aspirations du peuple congolais : un avenir fondé sur l'unité, la consolidation de la paix, la prospérité partagée et la justice. Un avenir où chaque citoyen, sans exception, pourrait contribuer aux fruits de notre croissance collective et en bénéficier.

Le « Mbongui » représente donc bien plus qu'un simple espace de discussion : il est une nécessité pour notre époque, un catalyseur de transformation et un symbole

d'espoir pour les générations futures.

Depuis trop longtemps, nous avons vécu sous un modèle de développement inopérant. Le cadre dans lequel s'exécute l'action publique a montré ses limites, en raison de plusieurs facteurs essentiels :

**1. Un héritage colonial dépassé :** Si nos institutions et nos politiques publiques sont en partie issues de notre passé colonial, elles n'ont pas fondamentalement évolué pour s'adapter aux réalités et aspirations contemporaines du Congo. Ce cadre est devenu obsolète, rigide, et souvent déconnecté des spécificités sociales, culturelles et économiques de notre pays. Il est devenu impératif que nos Politiques Publiques se reforment pour mieux répondre aux défis d'aujourd'hui et de demain.

**2. Un manque de coordination et une approche en silos :** La fragmentation institutionnelle n'est pas uniquement une conséquence de notre histoire, mais également le résultat d'une gouvernance qui manque de vision transversale. Les politiques publiques sont élaborées dans des silos ministériels, freinant ainsi la coordination, la transversalité, l'efficacité et l'efficience de l'Action Publique.

**3. Des pratiques à réinventer :** Au-delà des héritages du passé, ce sont nos propres pratiques qui posent problème. Trop souvent, l'intérêt général est sacrifié sur l'autel des ambitions personnelles. Nous, hauts cadres, cadres et agents de l'État, garants du bon fonctionnement de l'administration de ce beau pays qu'est le Congo, avons manqué à notre devoir de rigueur, de responsabilité et de redevabilité. L'irresponsabilité et l'immatrité qui imprègnent parfois l'exercice de nos fonctions ne sont pas simplement des manquements à notre devoir, elles portent atteinte à la confiance que les Congolais ont placée en nous. Ces dérives affaiblissent notre nation et compromettent notre avenir commun.

Ces manquements ont conduit à des déséquilibres structurels de l'État : une économie insuffisamment diversifiée, des inégalités croissantes, une exploitation inefficace de nos ressources naturelles, et un affaiblissement du lien de confiance entre l'État et les citoyens.

**Qu'attendre de ce « Mbongui » ?**

Dans cette dynamique, la proposition du « Mbongui » se veut un véritable cadre de réflexion et d'action pour l'avenir de notre pays. Il ne s'agit ni d'une conférence nationale bis, ni d'un dialogue politique prévu par l'article 227 de la Constitution, encore moins d'une concertation pour constituer un gouvernement d'union nationale. Le « Mbongui » se présentera plutôt comme une plateforme innovante, réunissant toutes les composantes de la société : la jeunesse, la société

civile, les femmes et toutes les forces vives de la nation.

La priorité du « Mbongui » serait de procéder à une révision approfondie du cadre normatif et des politiques publiques, s'étendant de 1956 à nos jours. Cette révision vise à dégager un cadre de modernisation de l'action publique et du développement, en parfaite adéquation avec les défis contemporains et les aspirations légitimes du peuple congolais. Elle permettra non seulement de repenser les politiques passées, mais aussi d'identifier les incohérences et les contradictions au sein du système actuel, tout en éliminant les modèles obsolètes qui ont freiné notre progrès. Ce processus constituerait une base solide pour élaborer une vision nouvelle, cohérente, inclusive et ambitieuse, indispensable à l'établissement d'une gouvernance fondée sur la justice, l'égalité et l'efficacité.

Après cette révision, le cadre de modernisation de l'action publique et du développement devrait se construire autour d'un socle solide de valeurs républicaines qui tirerait son inspiration de la Constitution du 25 octobre 2015 et de nos us et coutumes. Ces principes pourraient inclure :

**1. Paix, unité nationale et cohésion sociale :** la paix, condition sine qua non pour notre développement, doit être consolidée par une volonté constante d'unité et de fraternité entre tous les Congolais.

**2. Autonomie, souveraineté et responsabilité nationale :** Il est impératif d'affirmer avec force notre indépendance et de gérer nos ressources avec responsabilité pour garantir notre avenir.

**3. Démocratie et gouvernance responsable :** la démocratie est une exigence, non un luxe. Elle doit se traduire par une gouvernance transparente et responsable, dédiée à l'intérêt général, et renforcer la participation citoyenne.

**4. Droits humains et justice sociale :** la justice sociale est un pilier de notre contrat social, garantissant à chaque citoyen l'accès à ses droits fondamentaux. Il est essentiel d'offrir à chacun des opportunités d'une vie digne, en particulier pour les plus vulnérables, et de mettre en place des mécanismes de réduction des inégalités.

**5. Fraternité, solidarité et esprit de partage :** ces valeurs unissent notre peuple dans sa diversité. Elles doivent se manifester par une volonté d'entraide et de soutien aux plus vulnérables, et se traduire par une redistribution juste des ressources et des opportunités.

**6. Éducation, formation et épanouissement personnel :** l'éducation est un outil fondamental pour la transformation sociale et économique du pays. Un investissement massif dans l'éducation et la formation est essentiel pour l'avenir des générations futures.

**7. Respect de l'environnement et développement durable :** la préservation de l'environnement doit être au cœur de notre développement, afin de garantir un avenir durable. Nous devons concilier développement économique et respect de l'environnement, en intégrant des principes écologiques dans chaque décision politique.

**8. Développement économique inclusif :** l'économie doit être un moteur de croissance durable et de prospérité partagée, bénéficiant à tous les Congolais. La diversification économique et l'investissement dans des secteurs comme l'agriculture durable et les technologies doivent être des priorités pour réduire les inégalités.

**9. Justice fiscale :** une fiscalité juste et transparente est indispensable pour financer notre avenir commun. Elle doit garantir que chacun contribue équitablement en fonction de ses capacités.

Ce socle de valeurs ne devrait pas rester un principe abstrait, mais devenir le cœur battant de notre modèle de développement, unifiant toutes les forces vives de la nation. Il devrait être intégré dans le fondement même de nos politiques publiques, afin qu'il guide chaque action et décision au service de l'intérêt général. Ces valeurs devraient irriguer le quotidien de chaque Congolais et garantir que chacun, quel que soit son statut, trouve sa place dans la construction collective de l'avenir de notre pays. Elles devraient être un impératif dans toutes les politiques publiques, pour assurer une cohésion nationale et une gouvernance inclusive.

Ainsi, le nouveau cadre de modernisation de l'action publique et du développement s'appuierait sur un socle de valeurs républicaines, centré sur un modèle intégré et harmonieux. Ce modèle repose sur trois piliers essentiels : la solidarité, la protection de l'environnement et le développement économique inclusif. Ensemble, ces trois axes constitueraient les fondations d'un nouveau paradigme de développement, permettant l'élaboration d'une vision stratégique claire et cohérente. Cette vision viserait une croissance équilibrée, équitable et respectueuse des enjeux sociaux, environnementaux et économiques, garantissant ainsi un avenir durable pour tous.

Cette vision stratégique, intitulée « Vision prospective » pour les 20 prochaines années, constituerait le cadre de notre développement à long terme et servirait de fondement à l'élaboration du Programme National de Modernisation du Congo (PNMC), ainsi que la création du Livre Blanc. Ces trois documents seraient les déclinaisons concrètes de notre nouveau paradigme, définissant les priorités, les actions et les réformes nécessaires pour garantir une transformation durable de notre société et de notre économie.

En ce qui concerne l'élaboration d'un nouveau paradigme de développement pour notre pays, celui-ci pourrait s'appuyer sur les éléments suivants :

**1) Solidarité : un développement au service de tous**

« Les Occidentaux ne connaissent pas notre sociologie profonde, notre société est bâtie sur un substrat important, la solidarité, et cette solidarité fonctionne sur le modèle de la mutualité de la douleur et de la joie. » Mfumu Fylla Saint d'Eude.

La solidarité est bien plus qu'un simple principe moral : elle devrait être le fondement de la vision du développement pour la République du Congo. Elle incarnerait le moteur de transformation sociale et économique, garantissant à chaque citoyen, quelle que soit son origine, son sexe ou son statut, l'égalité des chances. Ce modèle solidaire trouverait sa concrétisation dans des politiques publiques orientées vers l'inclusion sociale et la réduction des inégalités. Des programmes ciblés pour les jeunes, les femmes et les populations vulnérables devraient être mis en place afin de leur offrir les opportunités nécessaires à leur épanouissement. Cependant, cette solidarité ne se limiterait pas seulement à l'inclusion sociale. Elle devrait permettre également l'ascension sociale, offrant à chacun l'accès à l'éducation, la santé, un emploi décent et un logement digne. Ainsi, la solidarité deviendrait un levier de mobilité sociale, propice au progrès de toute la société.

Au cœur de cette vision se trouve la cohésion sociale, fondée sur le renforcement des liens familiaux. La famille, en tant que cellule fondamentale de la société, devrait être soutenue par des politiques publiques garantissant sa stabilité et son épanouissement. Cela inclut, entre autres, un système de santé robuste pour protéger les enfants, les femmes enceintes, les anciens et les personnes vulnérables, ainsi qu'un soutien dans les domaines importants tels que l'éducation, la santé publique et le logement.

**• Adapté nos valeurs culturelles à un modèle de développement durable**

Africains et Bantous que nous sommes, il est de notre responsabilité de repenser la manière dont nous pouvons adapter nos valeurs ancestrales à un modèle de développement durable et inclusif. Ce ne sont pas seulement les valeurs à préserver, mais encore faudrait-il les transformer en politiques publiques concrètes, en garantissant leur pérennité tout en répondant aux défis modernes. Pour y parvenir, il est pertinent de s'inspirer de modèles réussis tels que ceux du Japon, de la Chine ou de la Corée du Sud. Ces nations ont su, tout en restant fidèles à leurs racines culturelles et à leur identité profonde, élaborer des politiques publiques innovantes qui ont favorisé leur essor économique

et social. Ce qui démontre qu'il est possible de combiner tradition et modernité pour bâtir un futur prospère.

### • Réinventer notre modèle de développement

Le développement de notre pays ne doit pas être un simple emprunt de modèles étrangers, mais une réinvention fondée sur nos traditions, notre histoire et nos valeurs culturelles. Ce processus passe par l'élaboration de politiques publiques qui, tout en répondant aux exigences contemporaines, préservent et valorisent nos cultures et nos racines. L'objectif est de créer un avenir durable et inclusif où chaque citoyen peut s'épanouir dans un environnement fondé sur la justice sociale, l'équité et la solidarité. Ainsi, nous devrions repenser notre modèle de développement en harmonisant nos valeurs culturelles avec les défis du 21<sup>e</sup> siècle. En unissant notre identité profonde aux objectifs de progrès, nous pourrions construire une société qui respecte nos traditions tout en nous projetant vers l'avenir avec ambition et durabilité.

### 2) Environnement : un développement responsable et durable au service de l'avenir

« La nécessité d'un développement économique pour la satisfaction des besoins de nos populations ne serait inscrite que dans la perspective de la gestion durable de nos ressources, particulièrement des eaux et forêts vu leur rôle d'atténuation des effets liés au changement climatique ». Denis Sassou N'Gusso.

L'environnement est un patrimoine commun essentiel à la construction d'un avenir durable et équitable pour le Congo. Ainsi, le pays s'engagerait à intégrer de manière systématique et transversale les enjeux environnementaux dans toutes ses politiques publiques et stratégies de développement. La gestion responsable de ses ressources naturelles, fondée sur la Loi no 33-2023 sur la gestion durable de l'environnement, serait essentielle pour garantir la durabilité des écosystèmes et le bien-être des générations futures. Le respect de l'environnement devrait être inscrit dans toutes les sphères de la société, de la gouvernance à l'agriculture, en passant par l'industrie, les infrastructures et les politiques sociales, afin d'assurer un développement harmonieux et durable.

Le modèle de développement du Congo reposerait sur une gestion durable des ressources naturelles, la transition énergétique et la création d'une économie circulaire. La gestion raisonnée des forêts, des sols et des eaux, l'investissement dans les énergies renouvelables et la promotion du recyclage seraient des priorités clés pour assurer la pérennité des ressources naturelles. En parallèle, des politiques publiques inclusives et écologiques devraient être mises en place pour garantir un environnement sain et accessible à tous, tout en veillant à une justice environnementale qui bénéficierait équitablement à toutes les communautés. Cela inclurait une forte implication des citoyens, des femmes, des jeunes et des popu-

lations locales dans la gestion des ressources naturelles, pour garantir un avenir plus vert et plus équitable pour tous.

### • Développement économique inclusif : croissance partagée pour tous

« Nous avions comme idéal l'indépendance, mais nous n'avions jamais réfléchi, à notre grande honte, sur les voies et moyens de nous développer. » Pascal Lisouba

Le développement économique du Congo devrait se reposer sur un modèle inclusif et durable, visant à garantir une prospérité partagée et équitable pour tous. Ce modèle chercherait à diversifier l'économie et à renforcer l'industrialisation, notamment à travers la transformation locale des ressources naturelles et l'investissement dans des secteurs stratégiques comme l'agriculture durable, les technologies de l'information et de la communication (TIC), l'économie verte, etc.

L'objectif serait de stimuler une croissance économique qui générerait les ressources nécessaires au développement durable, tout en s'assurant que ses bénéfices profiteraient équitablement à l'ensemble de la population. Une attention particulière serait portée à la création d'emplois durables et à l'encouragement de l'entrepreneuriat local, avec un focus spécifique sur les jeunes, les femmes et les groupes vulnérables, afin de promouvoir la cohésion sociale et l'égalité des chances.

Ce processus impliquerait également un renforcement du secteur privé national, la mise en place de politiques d'innovation et des programmes de formation adaptés, dans le but d'accroître la compétitivité nationale. En adoptant des démarches de gouvernance intelligente et inclusive, nous jetterions les bases d'un développement harmonieux, axé sur la croissance économique, l'emploi et une prospérité partagée. Au cœur de ce modèle économique et de développement, la répartition équitable des richesses deviendrait un impératif pour assurer un développement véritablement inclusif. Cela nécessiterait la mise en place d'un système fiscal adapté et transparent. L'État devrait garantir que les fruits de la croissance ne bénéficient pas uniquement à une élite, mais profitent à tous les citoyens, contribuant ainsi à la réduction des inégalités sociales et économiques.

Ce système de redistribution viserait à renforcer la cohésion sociale, tout en luttant contre les fractures sociales existantes. Des investissements soutenus dans l'éducation, la santé et les infrastructures publiques seraient essentiels pour garantir l'accès égalitaire aux services fondamentaux. Pour que ce processus soit véritablement efficace et équitable, un engagement politique fort, la modernisation du système fiscal et une gestion transparente des fonds publics seraient des conditions sine qua non.

En ce qui concerne l'élaboration de la vision prospective pour les 20 prochaines années, celle-ci pourrait reposer sur les éléments suivants :

vision prospective : l'objectif serait de concevoir, au cours du processus du Mbongui, une vision prospective pour les 20 prochaines années, fondée sur un socle solide de valeurs républicaines et en adéquation avec un nouveau paradigme de développement. Cette vision, qui prendrait en compte à la fois les enjeux actuels et les défis futurs, devrait servir de cadre de référence pour l'ensemble de l'action publique. Elle guiderait la planification stratégique, l'élaboration des politiques publiques, la programmation, la budgétisation, ainsi que la gestion transversale des politiques publiques et leur suivi-évaluation. Grâce à ce cadre, toutes les décisions politiques, économiques et budgétaires seraient alignées sur les objectifs à long terme, garantissant ainsi leur cohérence, leur efficacité et leur durabilité.

Le Mbongui constituerait donc le point de départ de ce processus stratégique. Il serait l'espace où se construirait une vision partagée et ambitieuse pour l'avenir du pays, définissant les grands axes du développement en tenant compte des aspirations profondes des Congolais. Cette vision répondrait aux défis contemporains tout en anticipant les besoins futurs, en veillant à ce que les priorités nationales soient clairement identifiées et soutenues par une large adhésion populaire. Une fois, la vision prospective clairement définie, elle serait déclinée de manière concrète à travers deux documents majeurs : le Plan National de Modernisation du Congo (PNMC) et le Livre Blanc, qui poseraient les bases des réformes structurelles nécessaires pour atteindre les objectifs à long terme.

**o Plan National de Modernisation du Congo (PNMC)**, qui constituerait une composante essentielle de la vision à long terme, définirait de manière séquentielle les priorités à mettre en œuvre sur une période de cinq ans. Ce plan stratégique servirait de guide pour les réformes et actions concrètes nécessaires à la transformation du pays, en alignant les projets à court et moyen terme avec les objectifs globaux de la vision prospective.

**o Livre Blanc serait élaboré**, non seulement pour établir les grandes réformes structurelles nécessaires, mais aussi pour définir les axes d'un nouveau complet de notre modèle de gouvernance et de développement.

**Ce livre blanc porterait sur plusieurs réformes fondamentales, parmi lesquelles :**

**1. La réforme de la conceptualisation des politiques publiques :** cette réforme aspirerait à transformer profondément la manière dont les politiques publiques sont conçues et mises en œuvre. Elle ambitionnerait d'adopter une approche plus inclusive et participative, qui serait centrée sur les besoins réels de la population, tout en tenant compte des spécificités culturelles et sociales du pays. L'objectif serait de passer d'une gestion sectorielle/ministériel, souvent déconnectée des réalités locales, à une gestion stratégique, cohérente et alignée avec les prio-

rités nationales.

En favorisant une approche holistique des politiques publiques, cette réforme pourrait permettre une allocation optimale des ressources et une meilleure coordination entre les différents secteurs, garantissant ainsi la synergie des efforts. Il serait également essentiel que ces politiques soient alignées avec les objectifs de développement durable, la cohésion sociale et la réduction des inégalités, afin de garantir un développement équilibré et inclusif.

Dans cette optique, la gestion axée sur les résultats (GAR) pourrait devenir un principe fondamental de cette réforme. Cela permettrait de mettre en place une évaluation continue des performances des politiques publiques, afin d'en garantir l'efficacité et la pertinence. En mesurant les résultats obtenus, il serait possible d'ajuster les actions en temps réel et d'optimiser les ressources investies. Ce cadre de gestion permettrait ainsi de répondre véritablement aux attentes de la population, avec un suivi rigoureux et transparent des résultats.

### 2. La réforme de la politique sociale :

Il s'agirait d'un renouveau profond des politiques sociales, axé sur l'égalité des chances, la protection des populations vulnérables et la solidarité intergénérationnelle. La famille, en tant que cellule fondamentale de soutien et d'épanouissement de chaque citoyen, occuperait une place centrale dans cette réforme. Celle-ci définirait non seulement les principes d'une solidarité nationale renforcée, mais aussi les modalités de financement permettant de garantir son efficacité et sa pérennité.

### 3. la réforme de la politique fiscale :

cette réforme viserait à redéfinir les principes fondamentaux du système fiscal congolais, en mettant l'accent sur quatre axes majeurs : d'abord, la mobilisation des ressources afin d'assurer le financement des dépenses publiques; ensuite, la redistribution équitable des ressources pour réduire les inégalités socio-économiques à travers l'impôt; puis, la stimulation de la croissance économique en encourageant l'investissement et la consommation par des mesures incitatives, tout en régulant l'économie pour orienter les comportements des agents économiques, notamment par des taxes écologiques. L'objectif serait de bâtir un système juste, transparent et équitable, où chaque citoyen contribuerait selon ses capacités, tout en assurant une répartition équilibrée des richesses et une réduction significative des inégalités sociales.

Dans cette optique, tous les revenus - qu'ils proviennent du travail ou du capital - devraient être soumis à l'impôt, garantissant ainsi une équité fiscale véritable. La réforme inclurait également un réexamen des niches fiscales pour combattre l'évasion fiscale et les orienter vers des secteurs stratégiques comme l'innovation, l'agriculture durable et les énergies renouvelables.

Par ailleurs, cette réforme chercherait à encourager l'investissement et la création d'entre-

prises, tout en renforçant la capacité de l'État à financer des projets publics essentiels dans des domaines prioritaires tels que l'éducation, la santé et les infrastructures. En somme, elle ambitionnerait de concilier efficacité économique et justice sociale, en établissant les fondations d'un système fiscal moderne, aligné sur les défis du 21<sup>e</sup> siècle et propice au développement durable du Congo. Ainsi, cette réforme permettrait de transformer la fiscalité en un levier stratégique pour financer les besoins du pays, favoriser la solidarité sociale et soutenir une croissance économique durable et inclusive.

Ainsi, le PNMC et le livre blanc, qui découleraient directement de la vision prospective élaborée au Mbongui, pourraient constituer les fondations stratégiques de l'ensemble de l'action publique pour les années à venir.

Ils fourniraient des orientations claires pour la mise en œuvre des politiques publiques et serviraient de boussole pour les projets d'investissement et de développement national.

### Un processus inclusif et mobilisateur

Le Mbongui ne devrait donc pas se limiter à un simple moment de réflexion théorique, mais devenir un véritable laboratoire stratégique pour la transformation du pays. Il s'agirait d'élaborer des documents fondateurs qui orienteraient l'avenir du Congo, en garantissant à la fois leur adhésion populaire et leur réalisme opérationnel. Le processus devrait être inclusif, impliquant toutes les parties prenantes : intellectuels, cadres, société civile, secteur privé, etc. L'objectif serait de s'assurer que la vision ainsi formulée soit partagée et soutenue par l'ensemble de la nation.

### Alignement des politiques publiques au budget de l'État

Le Congo se trouve aujourd'hui à un tournant crucial où la réforme des finances publiques, bien qu'en cours, se fait sans une réforme concomitante des politiques publiques, ce qui crée un désalignement entre les réformes financières et les priorités stratégiques du pays, notamment en matière de gestion budgétaire. Il est donc impératif de profiter de la réforme des politiques publiques pour établir un nouveau cadre de modernisation de l'action publique et de développement qui soit en parfaite adéquation avec les aspirations profondes des Congolais et qui intègre pleinement les réalités culturelles, économiques et sociales du pays.

Ce cadre devrait se reposer sur plusieurs piliers : un socle de valeurs républicaines, un paradigme de développement renouvelé, une vision prospective, un PNMC et un Livre Blanc. L'ensemble de ces éléments constituerait le cadre de référence pour l'élaboration de politiques publiques cohérentes et adaptées aux enjeux identifiés. Ces politiques devraient ensuite être traduites en programmes budgétaires qui permettraient de décliner les grandes orientations stratégiques en actions précises, avec des objectifs mesurables,

définis en fonction des priorités d'intérêt général.

Si les pouvoirs publics validaient ce processus de mise en agenda du nouveau cadre de modernisation de l'action publique et de développement, il serait possible d'établir les fondations d'une réforme durable et pérenne. Cela pourrait ouvrir la voie à l'élaboration d'un budget base zéro (BBZ) dès 2028.

Cette approche renforcerait la transparence, l'efficacité et la responsabilisation, tout en veillant à ce que les priorités nationales, y compris celles liées à la culture et au développement durable, soient adéquatement financées et mises en œuvre. En somme, le succès de ce processus de réforme des politiques publiques et des finances publiques pourrait faire du Congo un modèle de gouvernance efficace et inclusive, capable de relever les défis actuels tout en assurant une gestion optimale des ressources pour un avenir prospère, équitable et respectueux de l'identité congolaise.

### Coup de cœur

Je me permets de déterminer cette réflexion avec un coup de cœur. En effet, le Congo se trouve aujourd'hui à un tournant décisif de son histoire, à la croisée des chemins entre un passé douloureux et un avenir porteur d'espoir. Il porte en lui les traces profondes de générations ayant vécu des réalités profondément différentes. D'un côté, il y a ceux que j'appelle les martyrs de la République, nés sous le joug de l'indigénat, victimes d'une époque où l'injustice et la dégradation humaine étaient la norme, où l'humiliation devenait un destin imposé.

De l'autre, il y a ceux nés après l'indépendance, porteurs de l'espoir d'un avenir meilleur. Enfin, il y a la nouvelle génération, celle qui n'a pas connu les horreurs de la guerre civile de 1997. Ces générations, aux parcours et aux souffrances si divers, se croisent aujourd'hui, chacune portant ses rêves, ses cicatrices et ses espoirs pour l'avenir du pays.

Le Congo a aujourd'hui l'opportunité, plus que jamais, de transformer cette réalité en un avenir commun, fondé sur un nouveau modèle de développement, celui de l'équité, de la solidarité et de la responsabilité collective. Ce n'est pas simplement un projet de plus, mais un impératif historique : garantir la dignité de chaque Congolais et faire de notre nation un modèle de développement durable, inclusif et juste pour les générations futures.

Le Mbongui doit donc marquer un tournant décisif dans l'histoire de notre pays, un moment mémorable inscrit dans la mémoire collective, au même titre que d'autres grandes étapes de l'histoire mondiale : le New Deal aux États-Unis en 1933, la création de la Sécurité Sociale en France en 1946, ou encore le Sommet de la Terre à Rio en 1992. Ces moments ont changé le cours de l'histoire, et il en va de même pour nous : le Mbongui doit être le point de départ d'une transformation profonde de notre société, du fonctionnement de l'État et de notre modèle de développement.

**FOOTBALL**

**Les résultats des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora**



**Albanie, quart de finale de la Coupe**

Le Partizani se qualifie pour le dernier carré en battant Laçi (2-1). Titulaire, Archange Bintsouka a été remplacé à 60e minute, à 1-1.

**Angleterre, 24e journée, 3e division**

Deuxième convocation de rang pour Loick Ayina, resté sur le banc lors du revers d'Huddersfield à Wigan (1-2).

William Hondermark est entré à la 71e minute lors du revers de Northampton Town face à Barnsley (1-2). Le score était alors d'un but partout.

**Israël, quart de finale de la Coupe**

Le Maccabi Bnei Raina s'impose 3-1 à Ashdod. Chance Leroy Mondzenge a marqué le 3e but à la 72e minute.

**Suisse, quart de finale de la Coupe**

Lausanne doit aller jusqu'aux tirs au but pour écartier Bellinzona (2-2, puis 4-3). Kévin Mouanga et Morgan Poaty étaient tous deux titulaires. Deuxième tireur de son équipe, Mouanga a réussi sa tentative.

*Camille Delourme*

**COMMUNIQUÉ SPORTIF**

Le groupe de travail chargé d'examiner la situation générale sur la relance du football congolais informe le public et les citoyens intéressés par le sujet se rapportant à l'examen de la situation du football et de formuler les approches de solutions, d'adresser contributions écrites à compter de ce jour à l'adresse mail suivant :

**jeantselane65@gmail.com**

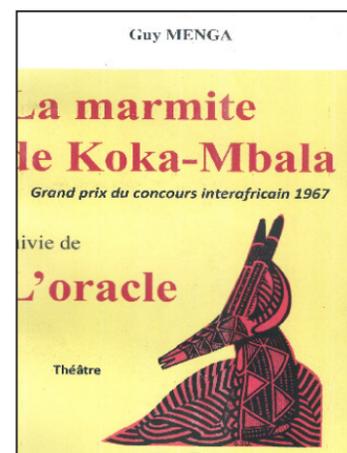
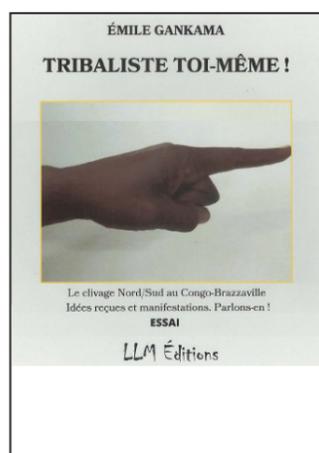
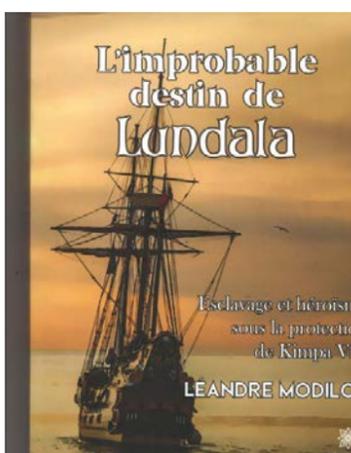
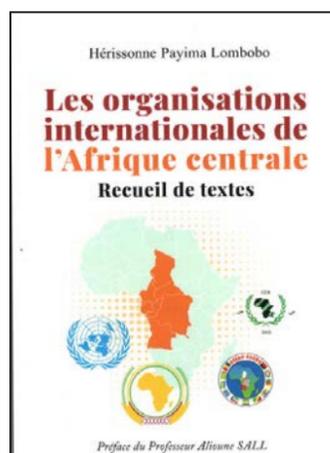
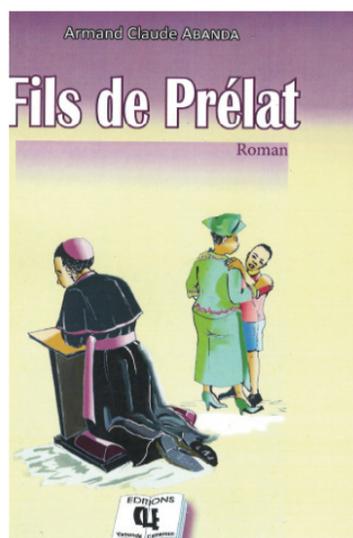
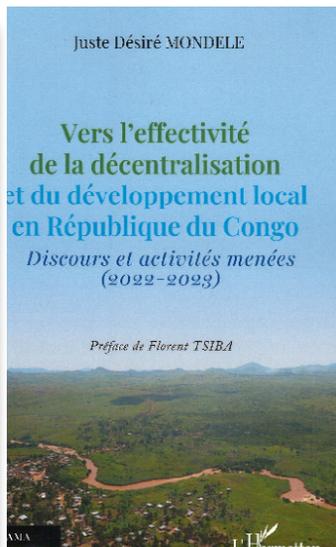
**et par WhatsApp au 06.686.2265.**

Par ailleurs, le groupe de travail informera prochainement le public congolais de la réception des personnes ressources à son siège sis au salon VIP au stade Alphonse Massamba-Débat pour les modalités des contributions verbales aux dates et heures qui seront communiquées ultérieurement.

**Le Coordonnateur  
Jean Michel MBono**



**EN VENTE**



## ACTIONS SOCIOCULTURELLES

## Yvon Kaba décoré par l'ONG MB production

L'organisation non gouvernementale (ONG) MB Production que dirige Médard Mbongo a décoré, le 24 février, à Pointe-Noire Yvon Kaba, directeur général de l'Assainissement, pour ses actions socioculturelles.

D'après l'ONG MB production, c'est à partir d'une enquête menée qu'Yvon Kaba a été découvert dans ses œuvres. En dépit de sa profession de chef d'entreprise et d'actuel premier directeur général de l'Assainissement, il est aussi dans les actions socioculturelles, d'où sa décoration en qualité d'ambassadeur culturel, social, sportif et du développement. Cette semaine, Yvon Kaba a vu ses actions reconnues par l'ONG MB production pour son humanisme, sa solidarité, sa résilience et son engagement patriotique sans oublier son abnégation au travail, et bien entendu ses actions philanthropiques en faveur de la population.

Parents, amis, connaissances et collègues sont venus assister à cette cérémonie de décoration. En effet, il a reçu l'écharpe de commandement, un diplôme d'honneur, un bouquet de fleurs, un cadeau de sculpture



Yvon Kaba entouré de Médard Mbongo à gauche et d'Ernest Constant Bala Mountou à droite / Adiac

et bien d'autres objets. Pour Médard Mbongo, cette distinction n'est pas une simple médaille. Elle est le symbole de la reconnaissance collective du respect pour le travail acharné et les sacrifices consentis. « Cette cérémonie

témoigne non seulement de la reconnaissance de notre ONG à l'égard du méritant mais c'est aussi une invite aux autres Congolais. Elle nous permet également de montrer aux autres qu'en travaillant, on peut faire re-

connaître ses mérites par la nation » a-t-il dit.

Dans son mot de circonstance, Yvon Kaba s'est dit honoré d'être fait ambassadeur culturel, social, sportif et du développement par l'ONG MB production. « Je suis très sa-

tisfait de la reconnaissance de cette ONG. En fait, cette reconnaissance nous encourage à mieux faire pour l'avenir et de la même manière que vous l'avez fait pour moi, je vous demande de le faire aussi pour de nombreux jeunes qui se distinguent dans le pays à travers leurs actions », a-t-il laissé entendre.

Pour le directeur de cabinet du maire de Mvoumvou, Ernest Constant Bala Mountou, cette cérémonie de distinction devrait servir aussi de source de motivation pour d'autres personnes. Il a félicité le récipiendaire et l'a encouragé à faire davantage pour mériter d'autres distinctions. Notons que, depuis plusieurs années, l'ONG MB production a toujours respecté ce rituel pour récompenser les mérites de ceux qui se distinguent dans leurs domaines de compétence.

Hugues Prosper Mabonzo

## SERFIN SA

Société Anonyme avec Administrateur Général  
Au capital de 300.000.000 FCFA  
Siège social : 66 avenue Charles Foucault  
RCCM CG-BZV-01-2010-B 14-00020 Brazzaville  
République du Congo

## ANNONCE LEGALE

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le [Date de l'AGE], enregistrée au Tribunal de Commerce de Brazzaville le [Date de l'enregistrement], sous le numéro [Référence du registre], les associés/actionnaires de la société [Nom de la société] ont pris les décisions suivantes :

## Approbation des comptes annuels :

Les comptes annuels des exercices 2019 à 2022 ont été approuvés à l'unanimité actionnaires présents ou représentés ;

## Affectation du résultat :

L'Assemblée a décidé d'affecter les résultats des exercices 2019 à 2022 au report à nouveau ;

## Transfert du siège social :

L'Assemblée a décidé de transférer le siège social de la société à compter du 1er août 2024 :

Ancienne adresse : 84 avenue Felix Eboué, Brazzaville, Congo

**Nouvelle adresse : 66 avenue Charles Foucault, Brazzaville, Congo.**

## Mise à jour des statuts :

Les statuts de la société ont été mis à jour pour intégrer ces modifications.

Un exemplaire du procès-verbal de l'AGE, accompagné des nouveaux statuts, a été déposé au Tribunal de Commerce de Brazzaville et enregistré sous le numéro CG-BZV-01-2024-D00497, conformément aux dispositions légales en vigueur.

## NECROLOGIQUE

Alphonse Ossaketo, les enfants des familles Mbouma, Ibara, Ossaketo, Oniangue et la famille Issemba ont la profonde douleur d'annoncer aux parents d'Owando, amis et connaissances le décès de leur sœur, mère, tante, grand-mère et arrière-grand-mère, Marie Joséphine Ibéaho, survenu le dimanche 16 février 2025 à Brazzaville à l'âge de 87 ans.

La veillée mortuaire se tient au N°27 de la rue Ankou à Talangaï, juste à côté de la pharmacie Père-Jacques (Arrêt Libanga ya talo).

Les obsèques auront lieu à une date ultérieure au cimetière familial d'Issemba.

Il est conseillé aux membres de la famille et proches d'Owando et ses environs de ne pas se déplacer vers Brazzaville et de vivre le recueillement sur place.



## IN MEMORIAM

26 février 2019- 26 février 2025, cela fait six ans que disparaissait notre tendre maman, tante et grand-mère Antoinette Somboko. En ce jour de triste anniversaire de ta disparition, nous, tes enfants (Prestig'Edith Victoire, Nazaire, Petronie et Jaelle) et petits-enfants, gardons de toi l'amour du prochain, la générosité, les sages conseils et l'affection que tu nous avais toujours partagé. Ainsi, nous invitons tous ceux qui t'ont connue d'avoir une pensée pieuse. Que ton âme repose en paix !  
Tes enfants et petits-enfants.



## CAMU

## Le début de la prise en charge des assurés sociaux prévu en avril

Le ministère du Travail et de la Sécurité sociale organise du 26 février au 1er mars à Brazzaville, en partenariat avec le ministère de la Santé, une formation des prestataires de soins sur les Conduites thérapeutiques recommandées (CTR), prélude au lancement officiellement des activités de prise en charge des assurés sociaux de la Caisse d'assurance maladie universelle (Camu) prévu en avril prochain.

Experts et médecins assermentés vont pendant les quatre jours des travaux donner des rudiments nécessaires aux participants. Le directeur général de la Camu, Félix Mouko, a rappelé au nom du directeur du cabinet du ministre d'Etat, ministre de la Fonction publique, de la Sécurité sociale et du Travail, Christian Aboké Ndza, que cet atelier marquait une étape cruciale dans la préparation de la prise en charge des assurés sociaux dans les formations sanitaires sélectionnées pour la phase pilote de la Camu. Selon lui, cette étape s'ouvre par la sensibilisation des personnels soignants du secteur public et du secteur privé, à l'utilisation et à la promotion des conduites thérapeutiques recommandées (CTR), qui deviendront la norme pour le paiement des soins offerts aux assurés sociaux de la Camu. « Alors que nous nous préparons à la prise en charge des assurés sociaux prévue en avril 2025, cette formation représente également un prolongement du processus de conventionnement. Elle vise à doter les participants des compétences juridiques, admini-



Les participants/Adiac

nistratives et opérationnelles nécessaires pour garantir la mise en œuvre effective de la couverture maladie universelle en République du Congo », a rappelé Félix Mouko.

La Camu organise, en effet, cette formation avec pour objectif de renforcer les capacités des formations sanitaires à fournir des soins de santé intégrant les standards scientifiques les plus rigoureux. Pour le directeur général de cette nouvelle institution, il est primordial que le respect des bonnes pratiques médicales soit la colonne vertébrale de cette démarche. La Camu pourra, a-t-il dit, effectuer le paiement des soins de

santé, après un contrôle et une validation conformes aux CTR. Le directeur général des soins et des services de santé, Henri Germain Monabeka, a, quant à lui, rappelé la nécessité pour la Camu de travailler en partenariat avec ses partenaires, notamment les formations sanitaires telles que les cliniques, les pharmacies, les laboratoires pour une meilleure prise en charge des assurés. Il a aussi rappelé que le document des CTR et d'évaluation générale des formations sanitaires a été élaboré par le projet « Kobikisa » et remis officiellement au gouvernement le 13 novembre 2023 à Brazzaville. Ce docu-

ment vise, a poursuivi le représentant du directeur de cabinet du ministre de la Santé et de la Population, à encadrer les démarches diagnostiques, l'exploration complémentaire et thérapeutique au cours des infections contenues dans le panier de soins. Ce registre comprend, en effet, dix-huit sections et prend en compte les maladies les plus fréquentes, la situation de vulnérabilité de la mère et de l'enfant ainsi que les problèmes de terrains des formations sanitaires. « La rédaction des CTR et d'évaluation générale des formations sanitaires répond à l'obligation du ministère de la Santé qui a la responsabilité

de la réglementation de l'art de guérir et d'assurer la viabilité de la chaîne de santé. Réalisée après une évaluation initiale de toutes les formations sanitaires, l'élaboration des CTR permet d'améliorer la sécurité du patient et le rapport pour l'efficacité », a souligné Henri Germain Monabeka, précisant que des transferts de fonds d'investissement ont été mobilisés permettant aux formations sanitaires d'acquiescer des équipements de première nécessité en fonction des besoins identifiés, de renforcer les capacités des gestionnaires des hôpitaux et bien d'autres.

Notons que la Camu a, entre autres missions, de garantir l'accès aux soins de santé à tous, de contribuer au développement de l'offre de soins de santé de qualité et de sauvegarder l'équilibre financier du régime d'assurance maladie universelle. Dans cette phase pilote, il est question d'établir un cadre de collaboration visant à faciliter le conventionnement entre la Camu et les établissements de santé participant à cette formation, avant la mise à l'échelle du système d'assurance.

Parfait Wilfried Douniama

### SUSPENSION DE LA FÉCOFOOT

## Le PAR demande au gouvernement de prendre ses responsabilités

Le président du Parti pour l'action de la République Mâ (PAR) a exprimé son indignation à la suite de la suspension, le 6 février jusqu'à nouvel ordre, de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) par le Bureau du conseil de la Fédération internationale de football association (Fifa).

Le PAR est le premier parti politique à réagir suite à la suspension de la Fécofoot. En tant que parti de l'opposition, il exige au gouvernement de prendre toutes ses responsabilités, en mettant en œuvre les conditions demandées par la Fifa afin de réhabiliter la Fécofoot dans ses droits de membre à part entière, pour que le football congolais retrouve droit de cité sur la scène internationale.

Dans sa correspondance, la Fifa a fixé les conditions pour lever la sanction qu'elle a infligée au football congolais. Les recommandations consistent à redonner le contrôle total du siège de la Fécofoot, du Centre technique d'Ignié et des autres installations de la fédération au Comité exécutif de la Fécofoot dirigé par Jean Guy Blaise Mayolas; renoncer à toute tentative de changer les signataires autorisés des comptes bancaires de la Fécofoot et ou

redonner le contrôle total aux signataires reconnus par la Fifa et la Confédération africaine de football; déclarer invalide ou annuler toute décision juridique ou autre autorisant la Commission ad hoc à exercer un contrôle ou une autorité quelconque sur la Fécofoot et coopérer pleinement pour lui permettre de gérer ses affaires courantes sans subir d'influence indue de la part des tiers.

« Le PAR met en garde le gouvernement contre toute attitude risquant de conduire la Fifa à confirmer la suspension de la Fécofoot et appelle le peuple congolais, à travers ses représentants au Parlement, à sanctionner sévèrement un tel esprit de forfaiture et d'irresponsabilité à l'égard de la jeunesse, si jamais, cela arrivait », a précisé, le 25 février, Anguio Nganguia Engambé.

Le PAR suit avec beaucoup d'at-



Anguio Nganguia Engambé, président du PAR/Adiac

tention la situation du football national. Son président reconnaît que le football est un sport roi en République du Congo et a un pouvoir d'unir le peuple. La jeunesse congolaise tire énormément profit de ce véritable instrument de cohésion sociale. Mais la suspension jusqu'à nouvel ordre, a-t-il expliqué, « prive sans raison les clubs et les professionnels de tous les métiers liés au football (joueurs, entraîneurs, experts, arbitres, techniciens, officiels de matches) à de la participation aux compétitions africaines et internationales, aux formations et aux carrières à l'international », a-t-il indiqué, regrettant, par ailleurs, que cette suspension prive en même temps la Fécofoot des subventions de la Fifa pour son fonctionnement, la formation des athlètes, des arbitres et autres acteurs du football.

James Golden Eloué